Neuchâtel — N° 251 (8 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 27 octobre 1952

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER :	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

121me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'étrange comportement du département d'Etat

Les relations entre Paris et Washington traversent une crise aiguë

PARIS, 25. — Du correspondant de l'A.T.S. :

Les relations franco-américaines traversent une crise aiguë. Le récent comportement des Etats-Unis vis-à-vis de son alliée, la France, a plus fait pour le raidissement de ces relations que toute la propagande communiste, depuis plusieurs années.

Le vote du représentant du département d'Etat à la commission politique de l'O.N.U. a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase bien que son attitude fût prévue depuis un certain temps. Si la surprise a été nulle, la déception a été grande. On s'attendait, malgré tout, dans les milieux français, à un revirement de la dernière heure.

Ce revirement ne s'est pas produit. L'abstention qui aurait été considérée comme un moindre mal, ne s'est pas réalisée, et les Etats-Unis se sont comptés parmi les adversaires de la politique française, dans les pays de protectorat de l'Afrique du Nord.

A tort ou à raison, l'opinion publique considère à la fois comme un affront lmmérité et une ingérence intolérable, l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée de l'O.N.U., des problèmes de Tunisie et du Maroc. Elle se cabre devant l'assimilation qui en est faite avec l'affaire de Corée. Aussi approuve-t-elle le gouvernement qui a refusé toute discussion à ce sujet, considérant l'O.N.U. comme incompétente.

L'incompréhension yankee à l'égard de la France

Ce qui a le plus frappé cette opinion, c'est l'incompréhension apparente des Etats-Unis vis-à-vis des difficultés françaises en Afrique du Nord et l'appui moral qu'elle apporte aux nationalistes tunisiens et marocains, affaiblissant ainsi dangereusement la position de la France et contribuant en outre à porter atteinte à son prestige dans cette partie du monde.

Les milieux diplomatiques français sont persuadés qu'en agissant de la sorte, les Etats-Unis manquent d'abord à un devoir essentiel à l'égard d'un de leurs alliés et par là même désagrègent l'édifice du Pacte atlantique.

Il est vrai que le département d'Etat a fait savoir qu'il ne s'agissait pour le moment que d'une question de procédure qui ne préjugeait en rien de l'attitude des Etats-Unis lors du débat sur le fond mais cette mise au point ne semble pas de nature à apaiser les appréhensions françaises.

On observe au Quai-d'Orsay, comme ailleurs, que le seul fait d'avoir donné satisfaction aux pays de la Ligue arabe, en inscrivant à l'ordre du jour de l'O.N.U., les problèmes tunisiens et marocains, que la France se refuse à considérer autrement que comme des affaires intérieures, est de nature à lui causer un grave préjudice devant des populations qui n'établiront aucune distinction entre une question de procédure et une question de fond, même si l'incompétence de l'O.N.U. est finalement reconnue.

Un débat sur la procédure aura vite débordé sur le fond. Ce que désirent avant tout les Etats arabes, c'est de pouvoir critiquer la politique française du haut de la tribune des Nations Unies, pour des besoins de propagande.

A plus de 1000 mètres sous les mers

LONG BEACH (Californie), 26 (A.F.P.). — Le professeur Otis Barton, qui tentait de descendre à 1609 mètres (un mille) au-dessous du niveau de la mer, dans son bathoscope, a échoué dans sa tentative.

Alors que l'appareil se trouvait à 1100 mètres, l'ordre de remonter a été donné, les ingénieurs craignant de lui faire heurter les rochers sous-marins. M. Barton s'est plaint du froid qui régnait à partir de 700 mètres. Il a pu prendre des photographies sous-marines.

L'explosion de la bombe atomique anglaise

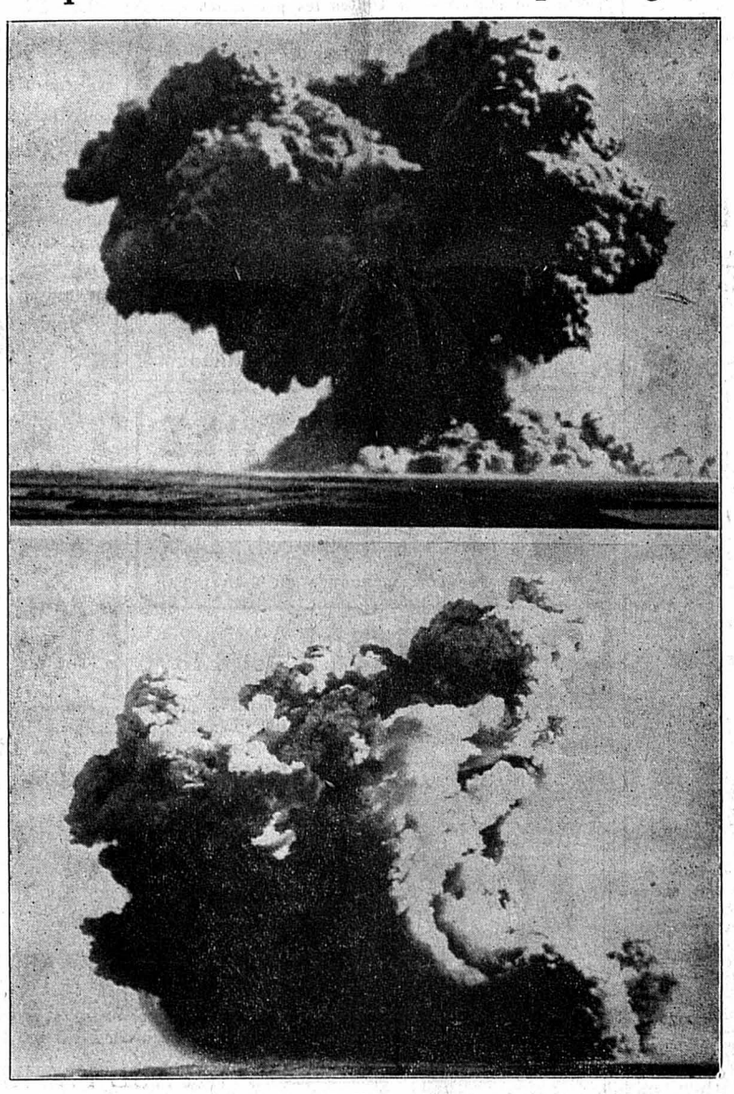

Les autorités britanniques viennent d'autoriser la publication des premières photographies officielles de l'expérience atomique de Montebello. Le document du haut a été pris au moment de l'explosion ; celui du bas quelques instants plus tard.

BILLET LITTÉRAIRE

CELLE QUI EST NÉE UN DIMANCHE

En commençant la lecture de Celle qui est née un dimanche (1), *j'ai eu une inquiétude : ce milieu de saltimbanques que l'auteur y dépeint m'a toujours paru un thème un peu facile ; c'est entendu, ces gens-là vivent en dehors de toutes les lois, ils mènent une vie à la fois décevante et prestigieuse, il y a parmi eux des athlètes brutaux et des femmes qui sont de pauvres victimes, mais tout cela fait un peu cliché. Déjà je me cabrais, car je n'aime pas beaucoup le chantage à la sensibilité.*

Je me trompais. Après une vingtaine de pages, j'ai compris qu'il s'agissait là non d'un récit « sentimental », mais d'une histoire humaine, complexe, où l'auteur lui-même s'engageait de tout son être. En voici le thème : Dominique, une petite bohémienne, est recueillie par les parents du narrateur qui décident de l'élever chez eux, à la campagne, afin de la sauver de son milieu et d'en faire une bonne petite catholique. Mais en grandissant elle manifeste les instincts de sa race, et l'on se rend compte qu'il sera bien difficile de la domestiquer.

Les années passent. Le narrateur s'est marié avec une jeune femme très pieuse, très douce, mais un peu rigide dans ses convictions, Hélène, qu'il aime d'un amour élevé et dont il partage la foi catholique. A la mort de leurs parents, n'ayant eux-mêmes pas d'enfants, ils décident de prendre chez eux, à la ville, la petite bohémienne, de la traiter comme leur fille et de lui donner une bonne éducation ; ils veulent la sauver d'elle-même, l'arracher aux dangers qui la menacent. Mais Dominique n'aime pas l'étude ; à dix-sept ans, c'est une jeune fille éclatante de beauté, qui adore les sports et qui, à la plage, se lie avec une « brute », nageur, danseur et joueur de tennis excellent, tandis qu'elle dédaigne le jeune homme sensible, passionné de Racine et de Mozart, qui se serait attaché à elle.

Evidemment, tout cela déplaît à Hélène, qui désapprouve. Quant au narrateur, il ne peut s'empêcher d'admirer ce tempérament qui s'affirme si magnifiquement ; il est déjà quelque peu complice. Par la suite, Dominique va devenir danseuse, figurante et actrice de cinéma. Quelle sorte de vie mènera-t-elle ? Faut-il la considérer comme perdue ? Peut-être, mais elle possède en abondance tout ce qui manque à la vie intérieure du narrateur, chrétien vivant sous la loi de l'esprit : la spontanéité, l'audace, la passion de vivre. Un jour elle revient, le narrateur, qui est seul, accueille en tremblant cette jeune femme éblouissante qui le tutoie et qui n'est pas tout à fait sa fille, il la prend dans ses bras, il est vaincu. Mais dès le lendemain il se retrouvera seul, ne sachant plus très bien où est la vraie vie, car son « déchirement n'est pas entre Dieu et le refus de Dieu, mais entre deux attraits d'absolu ».

Comme on le voit, c'est le thème de la « Symphonie pastorale » qui est ici traité, et presque mieux que par Gide, si toutefois il est permis de juger ainsi. Ces deux mondes qui s'affrontent sont admirablement décrits l'un et l'autre, ainsi que cette mauvaise conscience qui saisit un ésprit pieux, une âme exigeante mais sans faux préjugés, devant cette espèce d'innocence encore à demi naïve qui est celle de Dominique à l'instant où elle va se jeter en sauvage sur les plaisirs les plus ardents. Celui qui a renoncé pour lui-même à vivre n'ose pas blâmer, car il se demande si ce n'est pas lui, peut-être, qui se trompe. Quant à Maria, la vieille servante, si, moins compliquée que son maître, elle blâme sans hésitation la jeune dévergondée, cependant, au fond d'elle-même, elle ne peut se défendre de l'admirer, de l'envier ; elle l'écoute « attendrie et stupéfaite », « debout, les mains croisées sur son tablier, scandalisée, curieuse, étonnée peut-être de découvrir que le diable pouvait être charmant ». Ensuite, il est vrai, elle se reprochera son indulgence excessive et ira honnêtement s'en confesser.

Le style de M. Pierre-Henri Simon est parfaitement adapté au ton du récit : sobre et fluide, avec des touches de poésie, il a juste assez de sensualité pour colorer cette histoire et lui enlever ce que, sinon, elle pourrait avoir d'un peu analytique.

P.-L. BOREL.

(1) Pierre-Henri Simon. « Celle qui est née un dimanche ». A la Baconnière.

À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU GIGANTESQUE BARRAGE DE DONZÈRE-MONDRAGON

M. Vincent Auriol parle du redressement de la France

Le président de la République déclare que son pays ressent douleur et amertume en constatant l'attitude de certaines nations à l'O.N.U.

BOLLÈNE (Vaucluse), 26 (A.F.P.). — C'est en présence de plus de 40 membres du corps diplomatique, ambassadeurs, ministres et chargés d'affaires, que M. Vincent Auriol, président de la République, entouré des plus hautes personnalités françaises, a inauguré, samedi, les ouvrages gigantesques du barrage de Donzère-Mondragon.

La mise en service de l'usine

A 11 h. 53, le président de la République a pressé sur un bouton dans la salle des commandes des usines « André Blondel », pièce maîtresse de l'ensemble du barrage : bientôt, sur le cadran central, une aiguille a atteint la cote 100,000 kilowatts-heure, tandis qu'à cinquante mètres plus bas se faisait entendre le bourdonnement des énormes turbines qui commençaient à tourner. L'usine était officiellement mise en service et le président de la République venait de consacrer plus de cinq années de travail acharné et d'efforts.

Le président de la République s'était embarqué tôt le matin, sous un ciel gris, sur le « Frédéric-Mistral », le plus grand remorqueur de la Compagnie de navigation du Rhône, escorté de deux vedettes de la marine de guerre. Les ambassadeurs, les plus hautes personnalités françaises le suivaient dans un autre remorqueur. Pendant 4 km., le président de la République a descendu le Rhône jusqu'à l'entrée du canal de dérivation qui amène l'eau du fleuve à l'usine « André Blondel », située à 17 km. de là. Le cortège présidentiel est passé entre les rives du canal, distantes de 145 mètres, puis sous les vannes — les plus grandes du monde, avec 45 mètres de portée — du barrage de garde, destiné à empêcher les trop grandes crues du Rhône.

Après une heure et demie de navigation, la masse de l'usine « André Blondel » et de l'écluse, longue de 350 mètres, est apparue au président de la République et à sa suite. Les bateaux se sont rangés devant la plus haute écluse du monde, longue de 195 mètres, haute de 26 mètres.

Le président de la République a alors assisté à la vidange de l'écluse : en dix minutes, le niveau a été atteint et les remorqueurs ont pu pénétrer dans la deuxième partie du canal : le canal de fuite, qui rejoint l'ancien cours du Rhône à 11 km. en aval.

M. Vincent Auriol a ensuite visité l'usine et ses six turbo-alternateurs qui produiront, lorsqu'ils seront mis en service, deux milliards de kilowatts-heure par an.

Après avoir mis officiellement l'usine en marche, le président de la République et sa suite se sont rendus au banquet de 450 couverts dressé à proximité des chantiers, à l'issue duquel il a prononcé son discours.

Discours de M. Auriol

Dans son discours, M. Vincent Auriol a déclaré notamment :

« Si nous nous permettons de faire des comparaisons pacifiques avec les retentissants aménagements du Dnieprostroï et du Tennessee, ce n'est pas pour nous livrer à de jalouses et mesquines rivalités. Notre dessein est, au contraire, de célébrer la féconde émulation des peuples travaillant dans la paix, pour la prospérité du monde.

» Je ne vous cacherai pas, Messieurs, que bien que nous n'ayons point de haine pour ceux qui nous firent tant souffrir et que nous voulions oublier leurs actes cruels, si eux-mêmes consentent à ne pas les oublier, certaines apologies de leur discipline, de leur volonté de puissance, en face d'une prétendue mollesse, d'une prétendue insouciance de la France, nous blessent profondément, comme si le vaincu devait bénéficier de toutes les attentions vigilantes, sous prétexte qu'il reconquiert la force, comme si l'agresseur méritait plus d'encouragement que la victime.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Petits échos des lettres et des arts

LA PEINTURE

Le peintre neuchâtelois Edmond Leuba, expose actuellement ses œuvres à Paris, à la Galerie du Point du Jour.

LES LETTRES

★ Après avoir pris connaissance de 52 manuscrits (romans) du prix de la Guilde du livre, le jury, présidé par M. Jacques Chenevière et composé de Mme Dominique Aury et de MM. Jean Marteau, Jacques Mercanton, Albert Mermoud et Gustave Roud, a, à l'unanimité, décerné le prix de la Guilde 1952 à « Grand Quai », roman d'Anne Pollier. Agée de 42 ans, mariée, mère de quatre enfants, Mme Pollier habite Versailles. Son roman se déroule au Havre, dans le quartier des dockers.

LA MUSIQUE

★ Le grand pianiste Alfred Cortot, actuellement au Japon, a donné plus de quarante concerts ces temps derniers en Amérique du Sud. Il donne en ce moment à Tokio une série de douze concerts, dont toutes les places ont été vendues dès le premier récital. Le maître rentrera en Suisse vers la fin de l'année.

★ L'orchestre et les chœurs de la Scala de Milan, qui s'étaient mis en grève à la suite d'un conflit sur le droit d'effectuer des enregistrements au dehors de la Scala, ont décidé de reprendre le travail. Les musiciens et les chanteurs travailleront exclusivement pour la Scala à partir du 1er janvier prochain.

LE THÉATRE

★ Une nouvelle pièce de Gabriel Marcel, « Cœurs avides », vient d'être créée à Bruxelles par Fernand Ledoux.

★ La Compagnie Madeleine Renaud - Jean-Louis Barrault, après une tournée d'un mois au Canada, interprètera devant le public de New-York sept des pièces les plus appréciées de son répertoire : « Amphitryon » et les « Fourberies de Scapin », de Molière ; les « Fausses confidences » de Marivaux ; le « Procès », de Kafka ; « Occupe-toi d'Amélie », de Feydeau ; la « Répétition ou l'amour puni », d'Anouilh et enfin le mime de Prévert : « Baptiste ».

★ Le Théâtre du Jorat rouvrira ses portes l'été prochain. Son comité a choisi une œuvre de Samuel Chevallier, le « Silence de la terre », trois actes avec chœurs. Le sujet du « Silence de la terre » se fonde sur le drame intime d'un paysan qui fait face à plusieurs crises familiales, se trouve abandonné de ses enfants et reste seul en face de sa femme, en face aussi de la terre qui ne lui « parle » plus.

CHOSES D'EXTRÊME-ORIENT

Le Japon est devenu aujourd'hui une oasis de paix et de sécurité

Le Japon a déclaré le 7 septembre 1941, jour de Pearl-Harbour, la guerre aux Etats-Unis — qui n'ont jamais été son ennemi numéro 1 — parce qu'il étouffait sur ses îles et annexes et parce que le sol nippon n'arrivait plus à nourrir sa population.

L'intransigeance rooseveltienne a été pour beaucoup dans cette décision.

Chaque année, des pays beaucoup moins étranglés et d'autres, point étranglés du tout, se fermaient à l'immigration. Les Japonais qui, comme les Chinois, se répandaient volontiers à l'étranger où ils travaillaient durement avant de rentrer, au soir de leur vie, dans leur patrie, ne trouvaient plus accueil nulle part, malgré leur réputation d'excellents ouvriers.

Ce fut alors la guerre.

Le bilan en 1945

En 1945, après la capitulation du 15 août, le bilan se présentait ainsi :

Le territoire nippon se trouvait réduit au 55 % de sa surface d'avant les hostilités. La population des quatre îles principales qui lui restaient et du millier d'îlots habités accusait, en octobre 1950, 83,199,637 âmes (quelque 3 millions sont venus s'y ajouter ces deux dernières années), ce qui représente une augmentation de 11 millions 200,000 habitants (15,5 %) depuis la fin des hostilités.

Isabelle DEBRAN

(Lire la suite en 7me page)

Forêts, montagnes, villes et cours d'eau occupent le 85 % du territoire japonais

Le gouvernement de la Nouvelle-Delhi accuse Paris de faire régner un régime de violence dans les Etablissements français de l'Inde

LA NOUVELLE-DELHI, 26 (A.F.P.) — Le gouvernement de l'Inde a publié un communiqué officiel dans lequel il dénonce « le règne de violence dans les Etablissements français de l'Inde ».

Depuis la proclamation de l'indépendance de l'Inde, trois cent cinquante cas graves d'agression, d'incendie et d'actes de banditisme ont été commis dans les Etablissements français, souvent avec la complicité de la police française, indique le communiqué qui, après avoir précisé que mille cinquante et une familles avaient fui Pondichéry pour se réfugier en territoire indien, accuse « les hommes de main à la solde des politiciens de l'Inde française, non seulement de terroriser tous les sympathisants de l'Union indienne et de molester leurs femmes, mais aussi de poursuivre leurs victimes en territoire indien ».

Les arrestations se poursuivent au Kenya

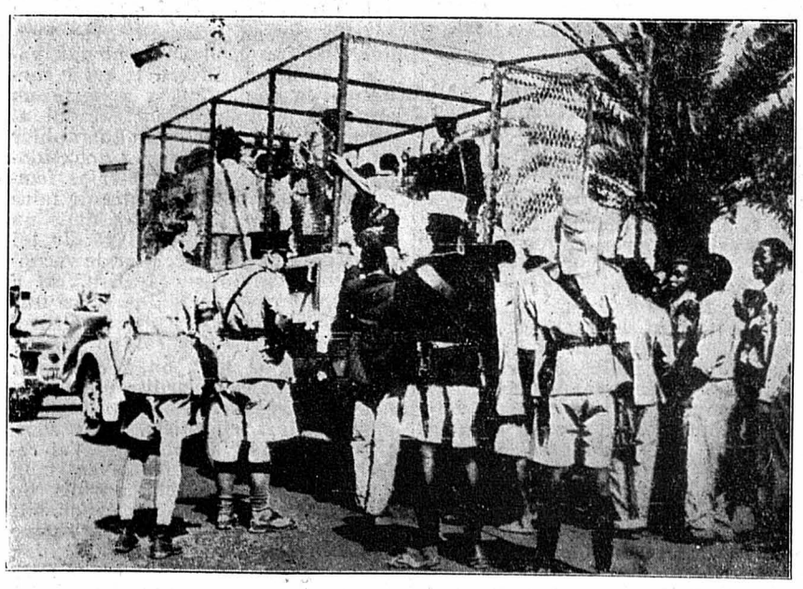

Les arrestations de terroristes « Mau-Mau » se poursuivent au Kenya. Cette photographie nous fait assister au chargement d'un « panier à salade », sous la surveillance de policiers armés.

AVIS OFFICIELS

Bois pour le greffage de la vigne

En vue de l'importation des bois destinés au greffage de la vigne en février 1953, les pépiniéristes et les viticulteurs sont invités à adresser leurs commandes au **Département de l'agriculture, Château de Neuchâtel,** en indiquant exactement la quantité désirée de chaque variété de porte-greffe autorisée.

Dernier délai d'inscription : 22 novembre 1952.

En aucun cas il ne sera tenu compte des demandes tardives.

Il est rappelé aux viticulteurs que seuls les pépiniéristes autorisés peuvent pratiquer le commerce des plants racinés et qu'en conséquence ils doivent eux-mêmes proportionner leur commande de bois à greffer aux besoins de la reconstitution de leurs propres vignes

Département de l'agriculture.

IMMEUBLES

Horlogerie - Bijouterie

A vendre dans un important village du nord vaudois, un immeuble de deux appartements avec magasin, atelier d'horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, photographie en pleine activité. Eventuellement commerce seul à remettre. — Pour visiter et traiter s'adresser à **Charles Peitrequin, courtier en immeubles et fonds de commerce, Avenir 5, à Renens. Tél. (021) 24 92 71.**

A vendre, à trois minutes de la gare de Neuchâtel, une

MAISON

d'ancienne construction, modernisée, de quatre logements, dont deux de trois pièces et deux de deux pièces. Adresser offres écrites à L. B. 199 au bureau de la Feuille d'avis.

SERRIÈRES
Maison moderne

de trois logements, à vendre. Deux, trois, quatre pièces. — S'adresser pour tous renseignements à l'étude des notaires Ch. Hotz et Ch.-Ant. Hotz, rue Saint-Maurice no 12.

A vendre, à Neuchâtel, quartier nord-ouest, arrêts trams et trolleybus,

Immeuble locatif moderne

logements de deux, trois et quatre pièces, bains, central général. — Pour traiter : 160,000 fr. après 1er rang. Rapport brut, 5,7%.

A vendre, à l'avenue des Alpes, Neuchâtel, dans belle situation,

immeuble de rapport

de six logements de trois pièces, bains, chauffage local, huit garages. Rapport brut, 6,1%. Nécessaire pour traiter, environ 90,000 fr.

Pour cause de départ, à vendre dans le Vignoble, environs de Colombier,

jolie maison familiale

cinq chambres, bain, jardin et terrain de 1455 m². Situation agréable et dégagée. Facilités de paiement.

A vendre dans une localité industrielle du Vignoble neuchâtelois un

immeuble à l'usage de fabrique

superficie : 900 m², avec appartement moderne de quatre pièces. Grand terrain au bord du lac. Diverses possibilités.

S'adresser à l'Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel.

CHAMBRES

Chambre à louer à jeune homme sérieux. Confort. Bellevaux 11.

A louer, au mois, chambres meublées, tout confort, au centre. Téléphone No 5 17 68.

Jolie chambre, tout confort, avec part à la salle de bains et éventuellement à la cuisine à personne soigneuse, à la rue de la Côte. Tél. No 5 38 93.

Chambre indépendante pour un jeune homme sérieux. Fahys 101.

A LOUER

GARAGE

spacieux à louer, à proximité immédiate de la gare. Etude Ch. Hotz et Ch.-Ant. Hotz. Téléphone 5 31 15.

PESEUX

A louer dans une villa, pour le 24 décembre, un appartement au rez-de-chaussée, de quatre pièces (et bonne), tout confort, jardin, tram à proximité, grande terrasse, etc., etc. Fr. 230.— par mois. Faire offres écrites sous A. X. 269 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à la rue de la Côte prolongée, beaux et grands

BOXES

pour voitures. Entrée immédiate ou à convenir. Location mensuelle : Fr. 40.—. Adresser offres sous chiffres P. 18961 A. à **Publicitas, Neuchâtel.**

PENSIONS

Belle chambre à un ou deux lits, avec pension soignée, pour le 1er novembre. Beaux-Arts 24, 2me étage.

Belle grande chambre

au centre, confort, avec bonne pension. Epancheurs 8, 3me.

DEM. A LOUER

Jeune commerçant cherche à louer une

jolie chambre

avec confort. Faire offres avec prix sous chiffres B. 71126 Q., à Publicitas, Bâle.

Monsieur sérieux cherche un

LOGEMENT

d'une chambre et d'une cuisine (partagerait aussi avec une personne honnête), district de Neuchâtel, environs pas exclus. Adresser offres écrites à M. F. 175 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer un

appartement

ou une petite **MAISON FAMILIALE** tout confort, de deux à cinq chambres, dans la commune de Corcelles. Achat pas exclu. Adresser offres écrites à W. B. 214 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Pendant votre temps libre augmentez votre salaire de

100.– à 150.– par mois

par une occupation accessoire. Pour la trouver, écrivez sans engagement à SOG, Rozon 5, Genève.

CHAUFFEUR

L'entreprise F. Bernasconi, aux Geneveys-sur-Coffrane, cherche un chauffeur pour remplacements. Tél. 7 21 56.

On demande pour un bon café-restaurant une

sommelière

de confiance, présentant bien, connaissant les deux services, parlant si possible français et allemand. Bon gain. Envoyer offres avec photographie au Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise (Neuchâtel).

Baux à loyer

S'adresser au bureau du journal

On engagerait pour tout de suite ou pour date à convenir

un bon polisseur et un (e) aide-polisseur (se)

Places stables bien rétribuées. Adresser offres écrites à V. Z. 265 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise industrielle de la branche accessoires d'automobiles (canton de Neuchâtel) engage pour son service de vente

employé qualifié

ayant de l'initiative et l'habitude de travailler seul et avec exactitude. Langues : allemand-français. Age : 30 ans au moins. Entrée tout de suite ou pour date à convenir.

L'activité comprend la surveillance et la direction du service de vente, avec du personnel d'acquisition à disposition, ainsi que service externe partiellement.

Candidats connaissant l'industrie et surtout la clientèle de garage ont la préférence.

NOUS ENGAGEONS EN OUTRE :

représentant

pour le service externe seulement. Le secteur ne comprend que la Suisse allemande. Age minimum 25 ans. Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Candidat connaissant l'industrie et la clientèle de garage ont la préférence.

Offres avec curriculum vitae, certificats, photographie, références et en indiquant les prétentions de salaires sont à adresser sous chiffres B. M. 241 au bureau de la Feuille d'avis.

A la suite de la démission honorable du titulaire, la Fanfare de Boudry met au concours le poste de

DIRECTEUR

Faire offres par écrit jusqu'au 5 novembre 1952 à M. Pierre Pizzera, président, à Boudry.

DEMANDES D'EMPLOIS

Suisse allemand, 22 ans, cherche place comme

employé de commerce

dans la Suisse romande, de préférence dans une entreprise industrielle. Examen de fin d'apprentissage et bonnes connaissances de la langue française. Entrée : 15 décembre 1952 ou à convenir. Adresser offres écrites à B. S. 246 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé de bureau

au courant de tous les travaux, cherche emploi pour date à convenir, dans commerce ou industrie. Faire offres sous chiffres **P. H. 61142 L., à Publicitas, Lausanne.**

Jeune dame cherche du **TRAVAIL A DOMICILE,** horlogerie ou autres. — Adresser offres écrites à H. B. 233 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle fabrique donnerait du

travail à domicile

à jeune dame ayant fait quelques années de fabrique ? Adresser offres écrites sous chiffres H. S. 264 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, 23 ans, ayant fait le service de fille de salle, cherche place dans un

TEA-ROOM

ou un restaurant sans alcool, à Neuchâtel ou aux environs. S'adresser à Mlle Julienne Maeder, Môtier / Vully (Fribourg).

Jeune femme cherche

heures de ménage

Tél. 7 52 93.

JEUNE FILLE

sérieuse et capable, cherche place dans un ménage soigné, parlant le français. Entrée : 1er novembre. Adresser offres écrites à F. B. 268 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX

Dr P. GIRARDET

Place Purry 7

ABSENT

jusqu'au 2 novembre

Enfants et nourrissons

Tél. 5 73 73

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter un

bureau ministre

Tél. 5 70 90.

J'achète cinquante

BOUTEILLES

neuchâteloises ou fédérales. Adresser offres écrites h R. N. 213 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

La famille de feu

Madame

Jean-Louis GERBER-FREIBURGHAUS

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Un merci tout spécial pour les magnifiques envois de fleurs.

Corcelles, le 25 octobre 1952.

AVIS DIVERS

TAPIS Rendez confortables vos VESTIBULES par nos beaux passages coco, bouclé

BENOIT Maillefer 20 - Tél. 5 34 69

A l'étage, prix d'étage - crédit

Présentation à domicile sans engagement

VOUS APPRENEZ

l'ALLEMAND, l'ANGLAIS, l'ITALIEN, comptabilité, calcul, correspondance commerciale, etc., en 6 mois (diplôme). Prospectus.

Ecoles Tamé Lucerne, Coire, Locarno, Bellinzone.

(Par correspondance en 8-10 mois)

LOCATION Tél. 8 23 76

Machines à laver automatiques

Pour votre jour de lessive, nous vous offrons une machine à laver électrique ou hydraulique, en location, rendue et reprise à domicile, pour 7 fr.

MARCEL SCHWALD, rue Ernest-Roulet 6c, PESEUX

Prévenez les refroidissements

en portant des vêtements imperméabilisés

La plupart des tissus s'y prêtent très bien et nous avons dans ce domaine une longue expérience.

NETTOYAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE **mode** STOPPAGE, PLISSÉS IMPERMÉABILISATION

NEUCHATEL : Sous l'Hôtel du Lac - USINE : Monruz - Tél. 5 31 83

Pieds souffrants

Chaussures sur mesures

Nouvelle technique
Résultat impeccable
Renseignez-vous
et comparez mes prix

REBETEZ

Chavannes 13, Neuchâtel

Gratuit !

Deux jours à l'essai sans frais, voilà ce que vous pouvez obtenir pour vous assurer du parfait fonctionnement de notre petite **MACHINE A LAVER ELAN.** Profitez-en avant de faire n'importe quel achat.

Cretegny & Cie

Chaussée de la Boine 22

Tél. 5 69 21

Université de Neuchâtel

FACULTÉ DES LETTRES

Le cours public de littérature française de M. Charly Guyot

débutera mardi 28 octobre, à 17 h. 15

SUJET :

Hugo poète, les années de l'exil

Société de Musique

Jeudi 30 octobre 1952, à 19 h. 45 précises
Grande salle des conférences

2me concert d'abonnement

Orchestre de chambre de Lausanne

Direction : VICTOR DESARZENS

Soliste : LOUIS DE MARVAL, pianiste

Places à Fr. 8.— 6.85 5.75 4.60 taxes comprises

Location à l'Agence Henri Strübin (Librairie Reymond) et à l'entrée

Répétition générale : Jeudi 30 octobre, à 14 h.

Entrée : Fr. 4.50, étudiants Fr. 2.25

Gratuite pour les membres de la Société de musique

Pommes de conserves

Reinettes du Canada

1er, 2me, 3me choix Fr. –.75 à Fr. –.40

Conservation dans le bonnes caves janvier à mars

Belle de Boscoop

1er, 2me choix Fr. –.70 à Fr. –.60

Conservation dans le bonnes caves janvier à février

Ontario 1er choix Fr. –.65 Janvier à mars

Baumanns Fr. –.45 Décembre à janvier

Benziger Fr. –.45 Décembre à janvier

Bohnapfel Fr. –.35 Mars à avril

Citron d'hiver Fr. –.35 Décembre à février

Harasse de 25 à 28 kg. FRANCO DOMICILE net, comptant, emballage en plus

Pommes de terre Bintje

50 kg. **Fr. 13.75**

Pommes de terre Bona

50 kg. **Fr. 14.75** (nouvelle variété gros tubercule, rond, chair jaune, goût très fin) FRANCO DOMICILE, net, comptant, emballage en plus

ZIMMERMANN S.A.

et ses 20 succursales

Baux à loyer

au bureau du journal

Une seule adresse:

J'achète et vends tout.

Marcelle Rémy

Passage du Neubourg, sous la voûte. Tél. 5 12 43

Assurances Incendie, Vol Eaux, Glaces

MOBILIÈRE SUISSE

Agence générale - Neuchâtel
Rue du Bassin 14

PAUL FAVRE

MARIAGE

Dame de 54 ans, présentant bien, ayant son intérieur, cherche compagnon en vue de mariage. Adresesr offres écrites à Z. O. 263, case postale 6677, Neuchâtel.

A VENDRE

TAPIS

Beau grand milieu moquette de laine. Prix très avantageux. Tél. 5 34 69.

RADIO

bon et bon marché

3 gammes d'ondes

Fr. 298.—

Location - vente:

Fr. 17.- par mois

LUTZ

MUSIQUE

Croix-du-Marché (bas rue du Château)

PLUS VITE... MOINS CHER... PLUS BLANC...

Poudre à lessive ayant fait ses preuves...

L'essayer, c'est l'adopter...

LAVSEUL fait votre lessive et c'est aussi le produit idéal pour la machine à laver...

Vente : Epiceries et drogueries

Les bons « Apo » vous procurent des paquets de LAVSEUL gratuits, des voyages ou week-end

Fabricant : E. Apothéloz & Cie, Colombier (NE)

Manteau d'hiver

pour dame, bleu, taille 44, à vendre. — Demander l'adresse du No 266 au bureau de la Feuille d'avis.

De nouveau endives de Bruxelles Fr. 2.20 le kg.

Zimmermann S. A.

cent douzième année

20 magasins de détail

Salami

le meilleur, toujours chez le fabricant

BOUCHERIE

GUTMANN

Avenue du Premier-Mars

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Tragique énigme

par 35

Jean JOSEPH-RENAUD

D'un élan soudain, Lodès avait saisi à deux mains et arraché à Jean son browning !

Et maintenant, c'était lui qui, ricanant, triomphant, tenait en respect le jeune homme.

— Chacun son tour, mon garçon ! Et je vais t'apprendre ce que ça coûte de prétendre avoir Lodès ! Oui, c'est moi qui ai donné ces deux coups de fleuret raccourci et fait au rasoir ces deux losanges et qui ai entouré tout cela d'un tel nuage de Voudou que la police, la presse, le public, les savants se disputent encore. Comment je suis ressorti emportant tout ce qu'il y avait dans le coffre-fort de Chalonnat ? Par la porte ! Je l'ai refermée de l'extérieur, avec une petite pince nommée « ouistiti » ; elle permet de saisir le bout de la clef qui dépasse à l'extérieur et d'ouvrir ou fermer à volonté, aussi facilement que si l'on était à l'intérieur. C'est le grand truc des rats d'hôtels. Mais notre intelligente police en avait plein les yeux de ma mise en scène, les fleurs, le losange et le reste !

» La seconde fois, je suis sorti de la même façon ; j'avais reconduit Dutilloy jusqu'à la maison Chalonnat; là, j'avais vu le litre de bière des deux agents et j'y avais ajouté du chloral. La bière est la seule boisson à laquelle le chloral ne donne aucun goût. Et je sais doser les drogues ! Je suis revenu à minuit, avec Fauque. J'ai frappé doucement aux volets. Dutilloy a ouvert. Il avait confiance en moi. J'avais apporté un appareil photographique. Je lui ai dit que c'était pour le photographier en chef africain, entre les deux idoles, histoire de faire rigoler sa femme et ses gosses et peut-être de faire paraître les photographies dans un article illustré et bien payé. Je lui avais déjà parlé de cela en le reconduisant en auto rue Ribéra... Il a marché dans la combine. Une fois déguisé, il a eu son coup de fleuret dans le dos. Ça tue raide !

» Fauque et moi, on a descendu les idoles dans le jardin, par la fenêtre. Après avoir soigneusement clos fenêtres et volets, nous sommes partis par la porte, que j'ai refermée à double tour avec mon « ouistiti ». Les agents, abrutis de chloral, ronflaient. Nous avons fait le tour par la rue de la Source pour venir prendre les deux idoles. Bien entendu, chaque fois, j'ai opéré avec des gants. Pas d'empreintes digitales ! Et pendant que j'y suis, je peux bien te dire autre chose, qu'est-ce que je risque ? L'affaire du bijoutier et l'assassinat de la comtesse espagnole...

— Je sais. C'est vous qui aviez volé les bijoux et tué la pauvre femme.

— Tu n'es pas trop bête ! Eh bien, oui, c'est moi ! Est-ce assez beau ? Lodès chapardant les bijoux ; mais comme impossible de les vendre parce que la description en est envoyée à toute l'Europe, alors Lodès arrête un prétendu voleur, un copain à lui, Fauque, pour ne pas le nommer, qui se sauve en laissant la valise aux bijoux sur lesquels Lodès touche 25 % ! Lodès zigouille une vieille avare, à Neuilly ; et on accuse un jeune gars qui n'aurait pas fait de mal à une mouche et dont les parents étaient très riches ; je leur offre de prouver l'innocence de leur fils moyennant un gros tas de billets ; en cinq sec, je montre l'heure exacte de l'assassinat et que l'assassin, c'était un chauffeur que la comtesse avait eu à son service et qu'on n'avait jamais retrouvé, moi qui étais entré chez la vieille pour connaître les habitudes de la maison !

— Lodès, j'ai dit tout à l'heure que vous me fourniriez les détails qui me manquaient et les preuves... Ça y est, vous venez de me les donner ! Merci !

— Jean Chalonnat, si je t'ai dit tout cela, c'est parce que tu ne sortiras d'ici que les pieds devant. On est tous les deux seuls ! Tu es soupçonné d'un crime abominable. Tu t'es introduit chez moi, la nuit, armé Je vais te tuer. Je ne risque rien. Tu vas me faire un pâté de viande froide, mon garçon !

— Essayez donc !

— Ah ! tu ris parce que ton browning n'est pas chargé et que c'est pour cela que tu me l'as laissé prendre. Je m'en suis aperçu tout de suite à son poids. Il est trop léger pour avoir même une cartouche dans le canon. Et puis, tu es trop malin pour te laisser ainsi désarmer. Maintenant, mon garçon, tu as fouillé dans mon tiroir, avant que j'arrive, mais pas dans ce livre.

Avec une étonnante prestesse, Lodès leva le couvercle d'un dictionnaire dont les pages collées au bord et découpées au milieu formait une boîte, il y saisit un revolver et fit feu sur Jean — juste comme celui-ci, d'un coup des deux pieds, renversait la table sur Lodès.

La balle brisa un cadre au-dessus de Jean.

En même temps, des policiers se ruaient sur Lodès — et Fanny accourait vers Jean.

— Mon Jean ! Pas blessé ?

— Non ! Je me méfiais ! Qui ne risque rien n'a rien. Il fallait bien le faire parler !

Lodès, les menottes aux poignets, livide, trébuchant, la bouche tordue d'effroi, était un abject spectacle.

M. Dourialle, en brandissant son lorgnon, lui cria :

— Nous avons tous entendu vos aveux et mademoiselle les a pris en sténo, dans l'antichambre où vous aviez vous-même allumé l'électricité. Nous vous attendions depuis neuf heures. Maintenant votre compte est bon !

On emmenait Lodès.

Alors, M. Dourialle se tourna vers Jean et Fanny :

— La prime d'un demi-million vous appartient, à vous deux par moitié, monsieur et mademoiselle. C'est grâce à vous que les aveux ont été obtenus et que l'assassin est entre les mains de la justice. La nuit dernière, quai des Orfèvres, vous nous aviez convaincus, mais ces aveux étaient nécessaires, et maintenant, monsieur, vous pouvez toucher votre part de l'héritage de M. Chalonnat, puisqu'il est absolument certain que vous n'êtes pas un meurtrier.

A cet instant, une détonation retentit au lointain, de l'appartement, suivie de quelques éclats de voix.

Allain entra, accompagné des deux agents en uniforme qui avaient emmené Lodès.

— Chef, le prisonnier s'était débarrassé de ses menottes, je ne sais comment. C'était un individu dangereux. Il avait tué mon ami Dutilloy. J'ai tiré dessus à bout portant... Il est mort.

M. Dourialle se tourna vers les deux agents, qui avaient « rassemblé ».

— C'est vrai ? demanda-t-il. Lodès s'était débarrassé de ses menottes ? Il était menaçant ?

Les deux hommes avaient été eux aussi de grands amis de Dutilloy. Gravement, résolument, ils firent le salut militaire, puis, avec ensemble, ils répondirent :

— Oui, chef !

~~~

Une dure brise poussait la houle du golfe de Guinée contre le paquebot qui saluait, saluait sans cesse, depuis des heures, les vagues fendues par sa proue.

La ligne sombre, plate, barrant l'horizon, très loin, c'était la côte africaine.

— Dans une heure, nous aborderons à Libreville, Fanny chérie, dit Jean à sa femme accoudée près de lui. Ce sera l'Afrique plus réelle que ce bal de la rive gauche où je t'ai emmenée ! Le Congo !

— Le Congo où nous allons vivre, travailler dans cette grande entreprise de défrichement ! Le Congo, dont, mon Jean, tu m'as tant parlé !

— Je t'en ai peut-être trop parlé. Si tu allais être déçue ?

— Près de toi, aucune déception n'est possible, Jean aimé.

Une rafale écarta enfin les nuées, cachant le ciel. Le soleil frappa la mer qui resplendit par ses vagues innombrables.

FIN
~~~

PRIX modeste !

Linge de toilette

nid d'abeilles pur coton blanchi de belle qualité lourde, grandeur 50 × 90 cm.

la pièce . . . 1.75

la douzaine . . 20.-

Grands Magasins AU SANS RIVAL Maison d'ancienne renommée NEUCHATEL

Toujours à la recherche de ce qu'il y a de mieux !

La PHARMACIE-DROGUERIE F. TRIPET vous propose la NOUVELLE ceinture chauffe-reins TERMARIN

TERMARIN ceinture chauffe reins

protège les reins, la vessie, les intestins des refroidissements, rhumatismes et lumbagos

La seule ceinture de laine qui reste en place parce qu'élastique dans les deux sens. Elle est garantie irrétrécissable. Sa maille ajourée permet à l'épiderme de respirer normalement. Facilement lavable, sa durabilité est incomparable.

En exclusivité : Pharmacie-Droguerie F. TRIPET NEUCHATEL, Seyon 8

Envoi rapide par poste sans aucun frais (il suffit d'indiquer le tour de taille)

Confectionnez un joli peignoir chaud et douillet avec nos superbes

Double-face

Veloutine

superbe qualité pur coton double face, coloris de la saison

Largeur 75 cm. Le mètre 5.50

Velours Matinée

pur coton, qualité lourde molletonnée des deux côtés

Largeur 90 cm. Le mètre 6.90

Superbe assortiment en

Laine des Pyrénées
Ecossais molletonné
Zénana, etc.

A notre rayon de robes de chambre grand choix de superbes Housdresses confortables et chauds. Au choix 29.50 39.80 49.—

Voyez notre vitrine spéciale

AU LOUVRE La Nouveauté SA NEUCHÂTEL

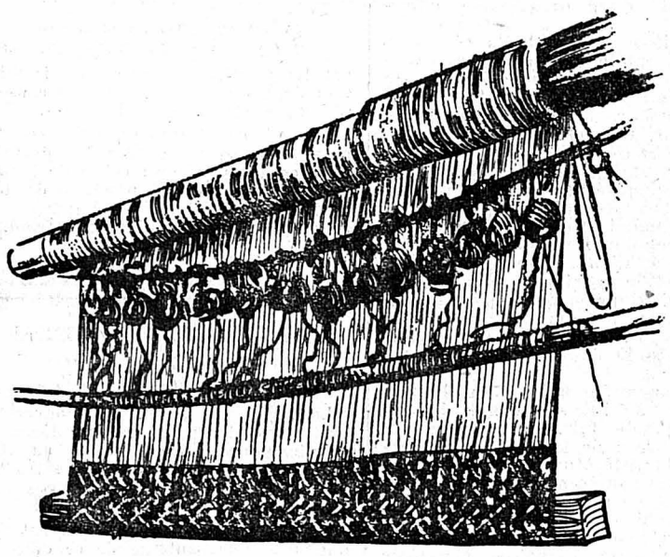

Le TAPIS DE QUALITÉ

s'achète à la maison spécialisée :

E. Gans-Ruedin

Bassin 10 - NEUCHATEL

Vacherins — 1re qualité du Haut-Jura — boîte de 400 à 1 kg. à Fr. 5.50 le kg. — Zimmermann S.A. 112me année — 20 magasins

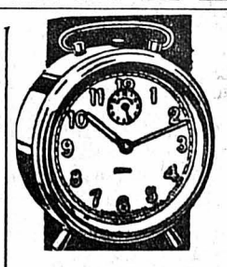

GROS ARRIVAGE de réveils

Qualité suisse depuis Fr. 14.—

Qualité étrangère 11.50

FAVRE BIJOUTERIE Place du Marché

BEAU CHOIX de POISSONS et FILETS du lac et de mer

LEHNHERR FRÈRES

BOUCHERIE

Tous les lundis et mardis

Boudin frais

MARGOT

COUVERTS DE TABLE argent massif et métal argenté depuis Fr. 54.— la dz.

P. Mottney Orfèvrerie Horlogerie Bijouterie RUE DU SEYON 5

ART RELIGIEUX Mlle JACOB Oratoire 3 rez-de-chaussée

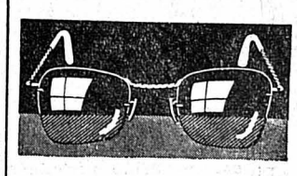

Avant l'hiver faites vérifier vos lunettes Une bonne vue facilite de beaucoup votre travail Adaptation précise chez ANDRÉ PERRET opticien Epancheurs 9 Neuchâtel

Tous les lundis dès 16 heures boudin à la crème et saucisse grise

BOUCHERIE-CHARCUTERIE M. Hofmann rue Fleury 20

Faites-vous conseiller... pour une permanente... Une coupe... qui vous fasse vraiment plaisir ! Avec « Super-Tiédy »

LA PERMANENTE PARFAITE, VOUS SEREZ SATISFAITE...

COIFFURE « ROGER »

Moulins Neuf Tél. 5 29 82

Il y a des récepteurs Sondyna dans les parties du monde les plus éloignées, en Amérique, en Afrique, en Asie, et cela n'est pas le fait du hasard. A cause de leur régularité et de leurs qualités musicales, ces appareils suisses ont conquis les marchés les plus lointains. Et cependant, les Sondynas ont été construits en premier lieu pour la Suisse, dont ils ont les caractéristiques. C'est ainsi que le bahut à musique Sondyna, qui fit sensation à l'époque, et le Sondyna-Piccolo, dont le prix n'est que de fr. 298.50, présentent certains caractères typiques de notre pays. L'Association Suisse des Electriciens (ASE), organe objectif et neutre, documente la régularité de ces postes de prix vraiment avantageux. Comme tous les autres modèles, le Sondyna-Piccolo porte également la marque de qualité de l'ASE. Demandez les prospectus spéciaux des divers modèles et combinaisons radio-gramo Sondyna, de fr. 298.50 à 845.—, à votre magasin de radio ou directement à la fabrique Sondyna S. A., Zurich 29.

Le radio suisse passe pour être plus solide!

Sondyna

SONDYNA S.A. / ZURICH 29 / TÉLÉPHONE (051) 34 44 44

La bonne enseigne — Inscriptions sur camions

Pour le bon commerçant — Inscriptions sur vitrines

Peinture M. THOMET FILS Ecluse 15

OPTIQUE-PHOTO Rabus Opticien diplômé sous l'Hôtel Du Lac NEUCHATEL

Pour sortir, quel habit mettre ? Votre baromètre vous le dira.

VEL* fait resplendir la vaisselle — plus besoin de frotter longtemps ni d'essuyer

* VEL est doux pour vos mains. Fr. 1.—, 2.50 et 5.50; en vente partout.

Colgate-Palmolive S.A. Zurich 55

Nouvelles sportives

Le 3me tour de la Coupe suisse

Le 3me tour de la Coupe suisse s'est disputé dimanche. Tous les clubs de ligue nationale y participaient, pour la première fois. En raison de l'état des terrains, Grasshoppers, Bâle, Chiasso et Young Fellows ne purent jouer leurs matches. Précisons encore qu'aucune des rencontres de ce 3me tour n'opposait un club de ligue nationale à un autre club de ligue nationale.

Aarau, dont la faiblesse n'est un secret pour personne, s'est fait battre, sur son propre terrain, par Concordia. Cette élimination prématurée permettra, peut-être, aux Argoviens de concentrer leurs forces sur le championnat et de redresser une situation sérieusement compromise.

Lugano n'a pu faire mieux que de partager les points avec Red Star. Schaffhouse, qui faisait pourtant figure de solide équipe de ligue nationale B, a recouru aux prolongations pour battre Bruhl.

Les autres équipes de ligue nationale se sont qualifiées pour le tour suivant qui aura lieu le 23 novembre.

Il convient de relever la maigre victoire de 2 buts à 1 dont se contenta Servette à Martigny.

Bienne-Boujean - Berne 0-3
Berthoud - Chaux-de-Fonds 1-5
Fribourg - International 6-1
Martigny - Servette 1-2
Saint-Imier - Granges 0-3
Zurich - Baden 7-2
Locarno - Altdorf 9-3
Bellinzone - Blue Stars 2-1
Lugano - Red Star 3-3
Young Boys - Olten 6-2
Lausanne - Vevey 10-1
Aarau - Concordia 2-5
Lucerne - Nordstern 3-1
Sierre - Cantonal 2-4
Schaffhouse - Bruhl 2-2
Zoug - Mendrisio 3-1
Saint-Gall - Feuerthalen 6-0
Winterthour - Wetzikon 5-1
Wil - Arbon 3-2
Porrentruy - Bienne 0-5
Soleure - le Locle 3-1
La Tour-de-Peilz - Urania 2-6
Malley - Monthey 7-1
Turgi - Old Boys 2-1
Yverdon - Longeau 0-3
C.A. Genève - Forward 2-4
Bulle - U.S. Lausanne 1-2

Le championnat des ligues inférieures

Deuxième ligue

Hauterive I - Bienne II 0-1

Troisième ligue

Blue Stars I - Fontainemelon I 3-5
Châtelard I - Colombier I 0-4

Quatrième ligue

Gorgier I - Boudry I A 0-3
Lamboing I - Saint-Blaise II 5-1
Blue Stars II - Travers I 3-0
Couvet II B - Buttes I 1-3
Serrières I - Colombier II 2-0
P.T.T. Neuchâtel I - Fontainemelon II 7-1
Courtelary II - Sonvilier I A 1-5

Juniors A

Dombresson I - Le Locle I 10-1

Juniors B

Boudry I - Etoile I 3-1

Zurich - Baden 7-2

(mi-temps 5-0)

De notre correspondant sportif de Zurich :

Une pluie dense n'a cessé de tomber de samedi à dimanche.

Il ne faut s'étonner qu'un public très restreint se soit dérangé dans ces conditions aussi défavorables.

Et que dire d'une partie opposant un onze solide et techniquement supérieur à une équipe de 1re ligue, composée de jeunes joueurs animés des meilleures intentions, mais qui, malgré leur ardeur et leur désir de bien faire, ne pouvaient se hisser au niveau de leurs adversaires.

En match de coupe, les plus forts doivent veiller à ne pas sous-estimer leurs vis-à-vis, mais lorsque l'équilibre des forces est par trop inégal les favoris doivent normalement s'imposer.

Cela est si vrai qu'hier, au Letzigrund, les « bleu blanc » ont dominé tout au long. Au repos, les Zuricois menaient par 5 buts à 0 et c'est au cours de la 2me manche que les Argoviens parvinrent à battre Weiss par deux fois.

Partie vraiment quelconque. Les Zuricois n'ont pas bien joué, mais cela se comprend, car opérer sur un terrain si mauvais, ce n'est plus jouer à football et l'intérêt est mince, tant pour les acteurs que pour les spectateurs.

Les buts ont été marqués par Lehrieder (2), Rossi (2), Bosshard, Schneiter (pénalty), Koch pour Zurich, et par Botanelli pour Baden.

Ky.

Fribourg-International 6-1

(Mi-temps 1-1)

De notre correspondant sportif de Fribourg :

L'on attendait, à Fribourg, la victoire du club local, mais on craignait aussi une surprise. International, l'an passé, a bien marché sur le chemin de la Coupe, et les « blanc et noir » se devaient de veiller au grain.

Les deux mille spectateurs n'ont certes pas été comblés et emballés par un jeu acharné, ce qui est souvent le cas lorsque les deux équipes sont de classe différente. Toutefois, il convient de relever que durant les deux mi-temps, le jeu fut toujours ouvert, ce qui rehaussa l'intérêt de ce match.

Je disais qu'International était capable de causer des surprises. Ce fut le cas, et ce furent les visiteurs qui marquèrent les premiers. Le résultat à la mi-temps dénote bien que Fribourg ne s'inquiétait guère. Mais, à la seconde mi-temps, les « Pingouins » frappèrent plus fort et s'imposèrent face à une équipe qui n'a certes pas démérité et fit preuve de cran jusqu'à la fin.

M. R.

Concours du Sport-Toto

2 2 2 1 1 2 2 x 2 1 2 1

En nocturne

1er novembre 1952 à 20 h. 15

Dynamo Zagreb

Sur présentation de la carte, les membres à l'exception des supporters, paient demi-place.

Malley - Monthey 7-1

(Mi-temps 1-0)

De notre correspondant sportif de Lausanne :

Le terrain du Lausanne-Sports a été le théâtre, dimanche, de deux matches de coupe. Quatre mille personnes environ y ont assisté. Elles en ont eu pour leur argent puisque 10 buts furent marqués.

En lever de rideau, et particulièrement durant la première manche, la formation valaisanne a tenu la dragée haute à son adversaire. Monnard ouvrit la marque à la 12me minute. Jusqu'au repos, les vainqueurs se heurtèrent à une défense résolue.

A la reprise, la classe finit par s'imposer et le résultat fut assez vite acquis. Les buts furent réussis par Monnard (2), Monti, Guhl (2), Gely. Les vaincus contre-attaquèrent fréquemment. Leurs constructions furent remarquées. Ils eurent une certaine malchance, car trois de leurs essais touchèrent les montants. Ils sauvèrent l'honneur par leur centre-demi Gianinetti, un de leurs meilleurs éléments.

Au demeurant, la formation valaisanne digéra assez mal sa défaite en abusant des coups défendus.

B. V.

Sierre - Cantonal 2-4 (0-3)

De notre correspondant sportif de Sierre :

Le match commence devant plus de 2000 spectateurs, par temps ensoleillé et sur un terrain lourd, mais en bon état.

Sierre remplace Giachino I, Favre et Sierro, tandis que chez Cantonal on note l'absence de Brupbacher blessé.

Dès l'engagement, Cantonal part à l'attaque et obtient à la 3me minute déjà un corner, tiré sans résultat. La défense sierroise est imprécise et désorganisée. Les dégagements sont faibles et, à la 6me minute, Kauer reçoit une balle et de 15 mètres marque un beau but d'un shot rasterre dans le coin droit.

Sierre réagit momentanément et une attaque se termine par un shot de Monney qui va un peu au-dessus des bois de Luy. Cantonal imprime un jeu extrêmement rapide et précis et domine nettement dans tous les compartiments. La défense locale se démène tant qu'elle peut, mais n'arrive pas à se dégager de la pression constante des avants neuchâtelois.

A la 22me minute, corner est sifflé contre Sierre ; la balle reste dans le camp sierrois et, à la 23me minute, Hartmann d'un puissant shot dans le coin supérieur gauche marque le deuxième but pour Cantonal. La défense sierroise flotte terriblement et toute l'équipe est désorganisée. La balle ne quitte presque pas le camp des joueurs locaux. A la 31me minute, Hartmann reprend une balle sur mauvais dégagement d'un arrière sierrois et envoie un tir à effet dans le coin droit. Sartorio glisse et ne peut empêcher la balle dans le but. 0-3. Cantonal continue à dominer et obtient plusieurs corners. Hartmann tire peu au-dessus du but et Guillaume envoie une puissante balle qui est bien bloquée par Sartorio.

Une minute avant la pause, sur descente sierroise. Simili dévie une balle centrée et Luy est battu ; la balle roule devant les buts vides, mais sort en touche à quelques centimètres à côté. L'arbitre siffle l'interruption du jeu, sur cette unique occasion ratée pour les Sierrois.

Dès la reprise, Cantonal descend à l'attaque et Kauer, bien démarqué reçoit la balle. Allegro ne peut que le faucher pour l'empêcher de tirer au but. C'est pénalty, que Lanz transforme immédiatement. Ci: 0-4. Dès ce moment, Cantonal estime le score suffisant et relâche le jeu. Sierre, nullement découragé, amorce quelques attaques dangereuses. A la 60me minute, Simili tire à trois mètres des buts et Luy est à nouveau battu, mais le ballon heurte le poteau, revient en jeu et est mise en corner par le gardien neuchâtelois. Sierre domine nettement et obtient trois corners de suite. Au 3me corner, Giachino II reprend la balle et marque le premier but pour Sierre à la 67me minute.

Deux minutes plus tard, un coup franc sévère est sifflé contre Cantonal. Gard reprend le tir de la tête et marque magnifiquement le deuxième but pour les locaux, ci: 2-4.

Toute l'équipe sierroise reprend courage et tente de remonter le score. Le jeu devient plus dur et les arrières sierrois annihilent les contre-attaques de Cantonal en commettant plusieurs fouls, tirés sans résultat par Lanz.

Durant le dernier quart d'heure, le jeu s'équilibre et Cantonal joue nettement la défensive en mettant en touche de nombreuses balles. Sierre obtient encore deux corners et la fin du match est sifflé sur le résultat de 4 à 2 pour Cantonal. Corners: 8 pour Sierre contre 6 à Cantonal.

L'équipe sierroise a déçu, surtout en première mi-temps, et n'a pas offert la résistance attendue. L'absence de Favre et de Giachino I a compromis tout le rendement de l'équipe et la défense a commis de nombreuses erreurs.

Cantonal, par contre, a fourni un jeu rapide et précis, athlétique, tout en étant très correct.

Les meilleurs joueurs ont été à Sierre, Monney et Giachino II et à Cantonal, Lanz, Kauer et Hartmann, mais tous les équipiers neuchâtelois ont bien rempli leur rôle. Le résultat est conforme à la physionomie du jeu et le plus fort s'est nettement imposé.

Sierre : Sartorio ; Allegro, Giachino II ; Rubin, Christen, Bonvin ; Massy, Gard, Simili, Monney, Warpelin.

Cantonal : Luy ; Erni, Farina ; Studer II, Lanz, Vogelsang ; Grossmann, Gauthey, Guillaume, Hartmann, Kauer.

Arbitre : M. Tasca, Genève, très bon.

H. G.

Lausanne - Vevey 10-1

(Mi-temps 5-0)

De notre correspondant sportif de Lausanne :

On s'attendait à une plus forte résistance de la part du team veveysan qui possède dans ses rangs quelques chevronnés, tels Belli et Walaschek.

Au surplus, le résultat nous dispense de longs commentaires. Dans la première partie, les visiteurs se montrèrent lourds et peu mobiles. Leur arrière gauche fut d'une insigne faiblesse.

A la reprise, alors qu'ils avaient cinq buts de retard, ils jouèrent mieux, réussissant quelques jolis mouvements, gardèrent toujours le jeu ouvert et plurent par leur correction. Ils sauvèrent l'honneur par Walaschek.

Lausanne joua en grand seigneur mais en utilisant presque toutes ses chances. Glisovic et Antenen se firent remarquer par leur intelligence et Friedländer par son travail désintéressé. Glisovic fit d'ailleurs un carton de six buts, Maurer en marqua deux, Antenen un ; le premier de la série étant un autogoal du gardien visiteur.

B. V.

Le tirage au sort du 4me tour de la Coupe suisse

Le tirage au sort pour le 4me tour de la Coupe de Suisse du 23 novembre a été effectué dimanche à Berne. Les rencontres suivantes auront donc lieu pour les 16mes de finale de la Coupe :

Vainqueur de Lugano-Red Star, Saint-Gall; vainqueur d'Oerlikon-Chiasso, Bellinzone; Wil - Lucerne; vainqueur de Young Fellows-Uster, Winterthour; Schaffhouse - Locarno; Zoug - Zurich ; vainqueur de Bâle-Helvétia, Thoune; Soleure - Berne; Concordia Bâle - Young Boys; Granges - Turgi; vainqueur de Petit-Huningue - Grasshoppers, Longeau ; U.S. Lausanne - Servette; Fribourg-U.G.S.; Forward Morges - Cantonal; Lausanne - Chaux-de-Fonds ; Malley-Bienne.

Suède et Italie 1-1

(mi-temps 1 à 1)

Dimanche à Stockholm, devant 60,000 spectateurs, la Suède et l'Italie ont fait match nul 1 à 1.

MOTOCYCLISME

La course au renard du Moto-club de Saint-Blaise

Dimanche matin s'est courue la dernière épreuve du programme du Moto-Club de Saint-Blaise. Cette épreuve a eu lieu sous forme de course au renard. Après bien des détours, maître Goupil était allé se cacher sur le ballast de la voix ferrée, à l'entrée du village de Cornaux.

Voici le classement :

1. Gilbert Pagani, 17' 45" (gagne le challenge Universal pour une année) ; 2. Henri Gillard, 18' 10" ; 3. Marcel Regazzoni, 18' 30" ; 4. Bernard Pellaton, 22' 15" ; 5. Willy Thuillard, 23' 35" ; 6. Jean-Jacques Buret, 26' 15", etc. Tous les concurrents ont trouvé le renard dans le temps prescrit.

TENNIS DE TABLE

Les Allemands ont battu les Suisses

Les neuf matches comptant pour la rencontre Suisse-Allemagne ont été joués samedi soir à Chiasso. Les Allemands ont gagné par 5 à 4. Les Suisses ont perdu car ils ont pratiqué un jeu trop strictement défensif. Résultats :

Freundorfer (A) bat Roux (S) 21-11, 21-16; Urchetti (S) bat Braumeier (A) 21-11, 21-12; Pfiffl (A) bat Meyer de Stadelhofen (S) 21-13, 21-15; Urchetti (S) bat Freundorfer 26-21, 21-17; Pfiffl Roux 21-10; 21-13; Meyer de Stadelhofen bat Braumeier 21-17, 21-17; Urchetti bat Pfiffl 21-14, 21-16; Freundorfer bat Meyer de Stadelhofen 21-18, 18-21, 21-8; Braumeier bat Roux 23-21, 19-21, 21-9.

CYCLISME

Le Tour de Lombardie

Bonne course de Kubler qui remporte le Desgrange-Colombo

Le Tour de Lombardie s'est déroulé dimanche sur une distance de 226 km. Après une attaque de Volpi et une poursuite victorieuse conduite par Coppi, Magni, Bartali, de Filippis, Bobet et Kubler, ce dernier a attaqué avec beaucoup de décision et s'est échappé.

Après le Ghisallo, Ferdy Kubler a poursuivi son effort et au 187me kilomètre il possédait 1' 50" d'avance sur Pettinati et 2' 10" sur un groupe de vingt coureurs parmi lesquels on trouvait Coppi, Magni, Bartali, de Filippis, Bobet.

Ce groupe a d'abord rejoint Pettinatti à 30 kilomètres de l'arrivée, parvenait « in extremis » à rejoindre Kubler à 8 kilomètres du Vigorelli. Mais avant l'arrivée au vélodrome un coup de théâtre se produisait. Une chute générale mettait en difficulté une trentaine d'hommes. Un groupe de huit coureurs se sauvait et au sprint Minardi battait de justesse de Filippis.

Ferdy Kubler s'est détaché lui aussi, en compagnie de Bobet, et a précédé de quelques secondes le groupe des as italiens avec Magni, Bartali et Coppi.

Kubler a fourni une course magnifique et il remporte ainsi, pour la seconde fois, le challenge Desgrange-Colombo.

Classement : 1. Minardi, les 226 km. en 6 h. 03' 36" ; 2. de Filippis, à une demi-longueur ; 3. Arrigo Padovan ; 4. Barozzi ; 5. Grosso ; 6. Bartolozzi ; 7. Giorgio Albani ; 8. Collette, tous le même temps que Minardi ; 9. Louison Bobet à 29" ; 10. Ferdy Kubler, même temps.

ATHLÉTISME

Zatopek a réussi

C'est dimanche que Zatopek s'est attaqué, sur le stade de Houska, près de Stara-Bolelav, aux records du monde des 25 km. et des 30 km. Il a pleinement réussi dans sa tentative et a battu le record du monde de 15 km. que détenait le Finlandais Rietanen, également possesseur de celui des 25 km. Voici les temps réalisés par Emile Zatopek :

15 milles : 1 h. 16' 26"4, nouveau record du monde, ancien record détenu par le Finlandais Riotanen avec 1 h. 17' 38"8 depuis le 3 mai 1948 à Helsinki.

25 km. : 1 h. 19' 21"8, nouveau record du monde, ancien record détenu par le Finlandais Hietanen avec 1 h. 20' 14" depuis le 23 mai 1948 à Helsinki.

30 km. : 1 h. 35' 23"8, nouveau record du monde, ancien record détenu par le Soviétique Noskatchenko avec 1 h. 38' 54" depuis le 3 octobre 1951 à Moscou.

Dans l'heure, Zatopek a couru 18 km. 978, meilleure performance mondiale de l'année.

L'assemblée générale de l'A.S.F.A. à Neuchâtel

La proposition du F.C. Cantonal a été repoussée à une voix près

L'Association suisse de football et d'athlétisme a tenu, samedi à Neuchâtel, son assemblée générale annuelle.

Alors que les diverses commissions des sections avaient déjà siégé séparément le vendredi soir, les assemblées des ligues respectives se déroulèrent samedi matin. L'après-midi, tous les délégués se réunirent à l'Aula de l'université, sous la présidence de M. E. Thommen, président central, puis se retrouvèrent, le soir, dans les salons de Beau-Rivage, où, à l'issue du banquet officiel, MM. Ed. Guinand, président du Conseil d'Etat, Paul Rognon, président de la ville de Neuchâtel, Georges Darbre, président de l'A.C.N.F., et E. Thommen prirent tour à tour la parole.

L'assemblée générale proprement dite n'eut à examiner aucune question capable de créer des débats passionnés. Après la remise à Grasshoppers, à Fribourg et à l'équipe des réserves de Young-Boys, des trophées qu'ils conquirent la saison passée, les délégués acceptèrent la proposition tendant à augmenter les indemnités des arbitres. Quant à l'augmentation du nombre des membres du comité, qui comptera dorénavant 13 membres au lieu de 9, elle fut admise sans difficulté, les représentants de la première ligue ayant cédé, pour une durée de deux ans, un de leurs sièges à la ZUS. Les élections se déroulèrent rapidement. Le nouveau comité est composé des membres suivants :

MM. Ernest Thommen, président ; Wiederkehr (ligue nationale), W. Baumgartner (commission technique), Lindenberg (commission des arbitres), Stalder, caissier central, Lavanchy (ZUS), Zorzi (ZUS), Spira (première ligue), Greiner (ligue nationale), Brunner (première ligue), Baumgartner (ligue nationale), Schmid (première ligue), Erlacher (ZUS).

MM. Gérard et Charles Lavanchy qui comptent 25 ans d'activité à l'Association cantonale vaudoise, furent nommés membres d'honneur. Vevey fut désigné comme lieu de la prochaine assemblée, sur quoi la séance fut levée.

Le cas Oberer

Plus que les assises générales de l'A.S.F.A., l'assemblée des délégués de la ligue nationale retint l'attention. Elle devait, en effet, s'occuper du cas Oberer, affaire qui avait provoqué bien des remous dans les milieux sportifs de tout le pays. Le F.-C. Cantonal avait fait inscrire à l'ordre du jour de cette réunion, qui eut lieu samedi matin à Beau-Rivage, les deux points suivants :

1. Introduction, dans le règlement des transferts, d'une clause donnant à l'assemblée le droit d'amnistie.

2. Application de cette clause d'amnistie à Oberer. Cette seconde proposition n'avait de valeur que pour autant que la première fût acceptée.

M. Chs Vuille, président du Cantonal, pria les délégués de faire preuve de logique, en atténuant, par l'introduction de l'article précité, la toute-puissance de la commission des transferts qui n'est, en définitive, qu'un organe à la disposition des clubs de ligue nationale. Il fallait une majorité des trois quarts des votants pour que cette proposition fût acceptée. Au cours d'un premier vote assez confus, 14 clubs acceptèrent la proposition neuchâteloise, 5 la repoussèrent. Sur la proposition de M. Lempen (Bienne), il fut procédé à un second vote. Dix-sept clubs furent favorables à la proposition de Cantonal qui fut donc refusée, à une voix près.

M. Vuille annonça alors qu'il se voyait contraint de donner suite à ses déclarations antérieures, selon lesquelles il soumettrait à la commission des transferts les cas litigieux dont il avait connaissance. A moins d'une dérobade bien improbable, la direction de Cantonal ouvrira ses dossiers, afin de dévoiler le vrai visage de l'amateurisme suisse, ce qui provoquera, espérons-nous, une revision des prescriptions qui ne correspondent plus à un état de fait que seuls certains persistent à ignorer... officiellement.

C. C.

HOCKEY SUR GLACE

Martini arrivera à Neuchâtel à la fin de la semaine

Le bruit avait couru, avec raison d'ailleurs, que Martini faisait des difficultés pour venir à Neuchâtel, malgré les engagements pris.

Que les amateurs de hockey sur glace se rassurent, Martini a informé télégraphiquement le Young Sprinters H.-C. qu'il arriverait à Neuchâtel pour prendre son poste d'entraîneur au début du mois prochain.

Chronique régionale

L'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts tient à Bienne sa première séance publique

Notre correspondant de Bienne nous écrit :

Cette belle manifestation s'est déroulée à l'Aula de l'Ecole secondaire des jeunes filles devant un nombreux auditoire. On notait en particulier la présence de M. V. Moine, directeur de l'instruction publique du canton de Berne, de M. Ed. Baumgartner, maire de Bienne, et d'autres personnalités de la ville, des représentants de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes, des écrivains, du recteur et des professeurs de l'Université de Berne, des présidents de l'Institut neuchâtelois, de Pro Jura, de l'Emulation, représentant de l'A. D. I. J., ainsi que de nombreux amis des sciences, des lettres et des arts, venus de tout le Jura, voire de diverses régions de la Suisse.

Après avoir salué cette nombreuse assistance, M. Joray, le dynamique et distingué président, directeur de l'Ecole secondaire des jeunes filles, de Bienne, présenta l'Institut jurassien. Il dit les aspirations de ce dernier, comme aussi sa raison d'être et demanda, au nom de ce groupement, la constitution de commissions jurassiennes officielles pour les beaux-arts et pour les lettres. Le président énonça les décisions prises par l'Institut au cours d'une séance administrative tenue le matin.

Une bourse de peinture de 1000 fr. sera ouverte dès l'année prochaine. Les œuvres présentées par les candidats feront l'objet d'une exposition que complétera celle d'œuvres littéraires jurassiennes. En musique, cette fois, deux auteurs jurassiens ont l'occasion de faire connaître chacun une de leurs œuvres. L'an prochain, la participation des musiciens sera élargie et, pour les faire mieux connaître au loin, on recourra à la radio. Quant aux sciences, elles n'ont pas encore fait l'objet d'un programme déterminé.

La deuxième partie de la séance a permis au public d'apprécier une œuvre pour piano, « Songe-Creux » de A. Béguelin, jouée par Mlle M. Schneider, professeur, et « L'homme et la mer » de H. Gagnebin, chanté par le baryton W. Béguelin. Ces deux interprètes de talent ont su rendre sensible l'originalité puissante de cette musique d'avant-garde.

M. Ferdinand Gonseth, professeur au Polytechnicum de Zurich, traita ensuite de « Valeur de la découverte ». Dans un style admirable et sans une note, le distingué conférencier montra comment l'homme est lié à la science et combien sa mission est grande dans le domaine de la découverte.

Puis il appartint à M. P.-O. Walzer, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, de faire un exposé détaillé et savant de la position de Sartre dans la littérature.

Ces deux conférences furent particulièrement goûtées.

Cette manifestation de qualité s'acheva par une visite de l'exposition « L'art du Jura bernois », organisée par l'Institut jurassien et par la Société des beaux-arts, et groupant, pour la première fois, des œuvres de neuf peintres du Jura.

Six arrestations

La police cantonale vient de réussir à Bienne un beau coup de filet. D'une part, elle a incarcéré cinq Algériens qui étaient descendus dans un hôtel sous de faux noms, et dont deux d'entre eux étaient recherchés par diverses polices de Suisse pour avoir commis toute une série d'escroqueries dans des magasins. Arrêtés tous les cinq, ils ont été expédiés à la police de Bâle, qui les recherchait particulièrement.

D'autre part, les policiers ont arrêté un jeune voleur qui avait la spécialité de vider les sacoches des sommelières de leur contenu. Pour ce faire, il se rendait dans les restaurants le matin, à l'heure où les sommelières procèdent aux nettoyages, et pour ne point s'embarrasser, déposent leurs sacoches à monnaie ; il s'en emparait et prenait aussitôt le large. Les nombreuses plaintes déposées permirent d'établir son signalement, qui fut remis aux cafetiers.

L'autre jour, le tenancier d'un restaurant de la vieille ville fut pris de soupçons en voyant un « client » d'aspect louche et il alerta la police. Cet individu, appréhendé et questionné d'abord dans le corridor de l'établissement, prit le large ; il ne courut pourtant pas loin, car il fut rejoint à la place Centrale. Il essaya encore une fois de s'enfuir devant le poste, mais n'y parvint pas. Il devait avouer plus tard que c'était bien lui qui commettait les vols en question, qui lui rapportaient parfois des sommes allant jusqu'à quatre cents francs.

VAL-DE-RUZ

Le mauvais temps et les agriculteurs

(c) La pluie qui tombe sans interruption depuis plusieurs semaines cause de sérieux ennuis aux agriculteurs.

Ceux-ci, en effet, ne savent pas comment faire pour rentrer les dernières récoltes de la saison : celles de betteraves, choux-raves et pommes de terre tardives. Ils craignent notamment qu'à la pluie succède la neige et le froid.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Après un vol au stand des Eplatures

La police de sûreté a annoncé que toutes les armes et les munitions que des inconnus avaient volées au stand de tir des Eplatures ont été retrouvées abandonnées dans une forêt des environs de la ville.

Les recherches se poursuivent afin d'identifier les auteurs de ce délit.

LE LOCLE

Un nouveau glissement de terrain à la Malakoff provoque la rupture d'une conduite d'eau

(c) Le poste de premiers secours a été appelé à intervenir, samedi à midi, sur la côte de la Malakoff où un nouveau glissement de terrain a provoqué la rupture d'une grosse conduite d'eau. Le chantier de la fabrique en construction des F. A. R. a été envahi par le liquide. A eux seuls les premiers secours ont pompé plus de 100,000 litres d'eau. Et pendant la nuit et dans la journée de dimanche deux autres pompes d'une entreprise de maçonnerie ont été mises en action. Ce nouveau glissement de terrain est dû aux pluies torrentielles.

Les agents ont dû également intervenir sur la terrasse servant de toit à l'immeuble Jeanneret 17 où, une bouche à eau étant obstruée, des infiltrations d'eau s'étaient produites à l'étage supérieur causant des dégâts. Ici, c'est 3500 litres d'eau qu'il a fallu déverser dans un terrain vague.

Dimanche matin, enfin, le service des eaux s'est rendu Collège 6 a où une conduite d'eau avait sauté dans un appartement.

Un motocycliste perd sa direction et renverse un piéton

(c) Dimanche, à 14 h. 30, un motocycliste loclois, M. K., qui rentrait de la Chaux-de-Fonds à motocyclette, est monté sur le trottoir devant l'immeuble No 23 de la rue Girardet, pour éviter une collision avec une automobile qui se dirigeait en direction de la Chaux-de-Fonds. Mal lui en prit, car deux piétons stationnaient sur ce trottoir et l'un fut atteint par la motocyclette et violemment projeté sur le sol.

Un médecin qui passait à cet endroit prodigua des soins au piéton qui souffre d'une fracture ouverte de la jambe gauche et d'autres blessures moins graves. Le blessé a été transporté à l'hôpital. Il s'agit de M. B., commissionnaire d'une pharmacie de la place.

Il résulte de l'enquête que le conducteur de la moto ne fut plus maître de sa machine en cet endroit dangereux de la rue Girardet où la correction de la route est prévue.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Début d'incendie

Un début d'incendie s'est déclaré jeudi après-midi dans le dépôt d'un marchand grainier, à la Promenade. Grâce à une rapide intervention du poste de police avec la pompe à mousse, ce début de sinistre a pu être éteint à temps.

Une nomination flatteuse

Un enfant de Payerne, M. Henri Favre, fils de M. Marcel Favre, ancien municipal et député de Payerne, actuellement à Territet, vient d'être nommé professeur de chimie à l'Université de Montréal (Canada). M. Henri Favre est un ancien élève du Collège de Payerne.

VENDREDI 31 OCTOBRE 1952, A LA PAIX

Grand meeting de BOXE

Sélection d'Allemagne contre sélection Suisse

LOCATION : JIKA-SPORTS

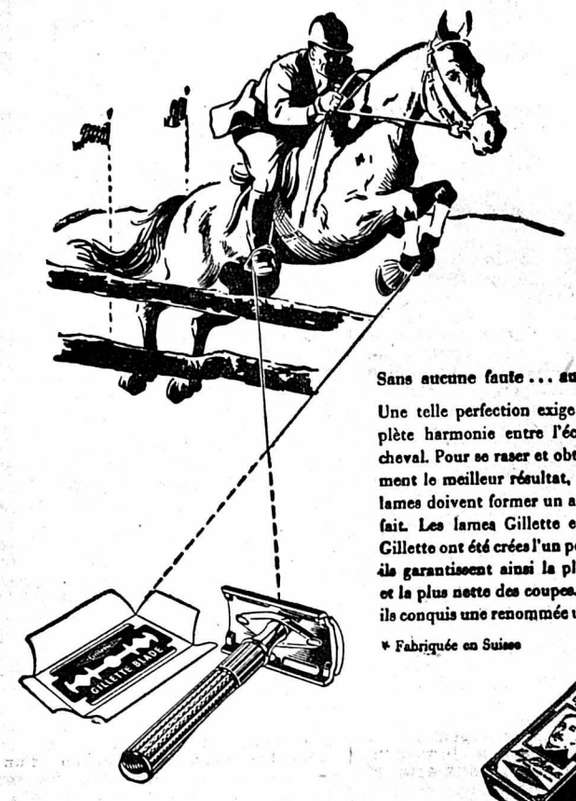

Sans aucune faute ... au concours

Une telle perfection exige une complète harmonie entre l'écuyer et le cheval. Pour se raser et obtenir également le meilleur résultat, appareil et lames doivent former un accord parfait. Les lames Gillette et le rasoir Gillette ont été créés l'un pour l'autre: ils garantissent ainsi la plus parfaite et la plus nette des coupes. Aussi ont-ils conquis une renommée universelle.

* Fabriquée en Suisse

10 lames bleues 2.10
Dispenser avec 20 lames 4.40

LE RASOIR GILLETTE ET LA

Lame Gillette Bleue*

SONT CONÇUS L'UN POUR L'AUTRE

TOUT BON JOUR COMMENCE PAR GILLETTE

A la ville
comme à la campagne

On ne peut se passer d'un almanach. Achetez donc le véritable

Messager boiteux de Neuchâtel

En vente partout, Fr. 1.20 l'exemplaire, impôt compris

BOUCHERIE

Civet de bœuf
mariné

MARGOT

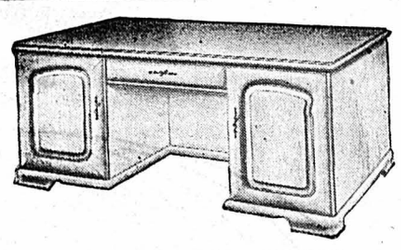

Depuis Fr. 245.– déjà vous pouvez obtenir un beau bureau ministre. Un très beau choix vous est présenté par

J. Skraba S. A.
Fabrique de meubles - Peseux
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

AGENCE
UNDERWOOD
Neuchâtel
Val-de-Ruz
Val-de-Travers

Machines à écrire
Henri DRAPEL
Rue de l'Hôpital 2 - Tél. 5 70 90
VENTE - RÉPARATIONS
de toutes marques de machines
Travail rapide et soigné

Indispensable dans votre chambre à coucher :
Encadrement de lit
depuis Fr. **168.–**
SPICHIGER
6, Place-d'Armes
Tél. 5 11 45

LES PIEDS DOULOUREUX

sont soulagés par les
SUPPORTS
plantaires en matière plastique ou en fibres de bois et peau, ils sont légers, souples, hygiéniques
A. DEILLON
pédicure
Neuchâtel - Môle 3
Tél. 5 17 49

CARTES DE VISITE
S'adresser
au bureau du journal

A VENDRE
un potager à bois, deux trous ; un vélo de dame ; une machine à écrire portative. — Demander l'adresse du No 267 au bureau de la Feuille d'avis.

Qui conduit une FORD voit tout

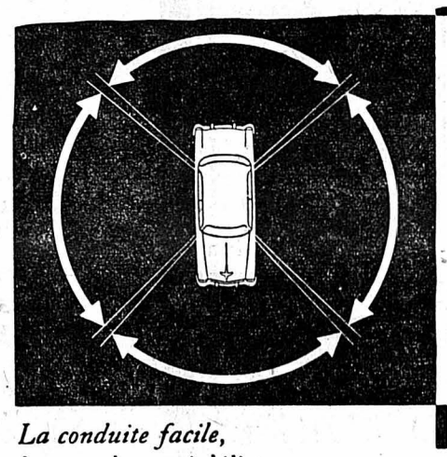

La conduite facile,
la grande maniabilité,
la meilleure stabilité,
l'accélération puissante,
la marche silencieuse,
le confort accru,

voilà d'autres qualités de la Ford, qui enthousiasmeront tout automobiliste.

On a le choix entre deux moteurs:
- le Mileage Maker Six de 101 CV au frein et
- le Strato Star V-8 de 110 CV au frein

et entre trois transmissions différentes:
- la transmission standard perfectionnée
- la surmultiplication économique
- la «Fordomatic» entièrement automatique

Rouler en Ford, quel enchantement. Le regard s'étend de tous côtés, grâce au pare-brise bombé, d'une seule pièce, aux baies latérales plus grandes, au capot du moteur plus plat. Ces caractéristiques font apprécier la voiture aussi bien pour de longs voyages que pour le trafic urbain le plus dense. Tout en roulant, rien n'échappe à la vue des passagers comme du conducteur, car en Ford les «surprises» sont exclues.

Qui conduit une Ford voit tout, jouit du paysage et — évite les accidents.

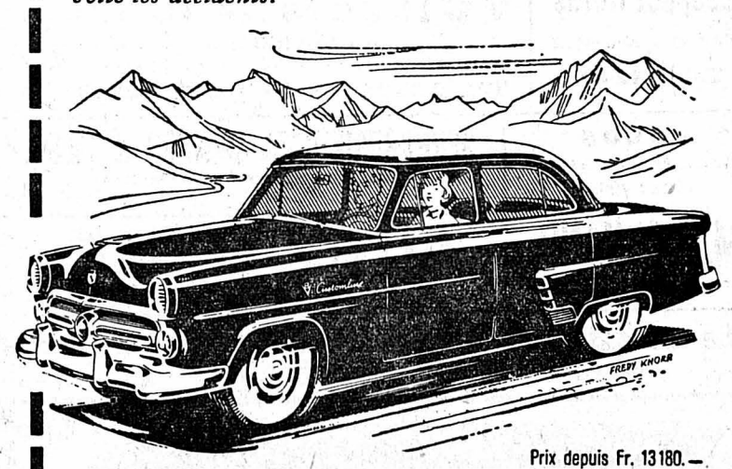

Prix depuis Fr. 13 180.–

FORD

Le quart d'heure de la décision!

Avec la Ford, point n'est besoin de faire un essai de plusieurs jours. Quinze minutes suffiront pour vous convaincre de sa supériorité!

APF-2240

Vous pouvez payer davantage, vous ne sauriez acheter mieux!

Neuchâtel : Grands Garages Robert
La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S. A.
Le Locle : Garage des Trois Rois S. A.

Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous «Ford»
Délégué : O. GEHRIGER, Zurich

GRANDS GARAGES ROBERT

DISTRIBUTEURS OFFICIELS Faubourg du Lac 31 - NEUCHATEL - Quai de Champ-Bougin 36-38

Tommes vaudoises
H. Maire, Fleury 16

La saison du lac est finie,
mais la Virginie
est de toutes les saisons

avec ou sans filtre
un produit Burrus

75 ct.

Aucune cigarette de ce prix n'est aussi demandée c'est la preuve de sa qualité.

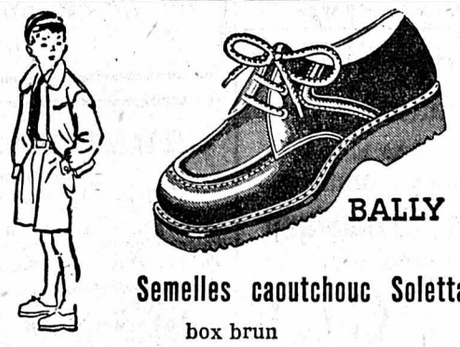

BALLY

Semelles caoutchouc Soletta
box brun
Série 27/29 **Fr 18.80**
Série 30/35 **Fr. 20.80**

Autres modèles avec semelles caoutchouc :
Série 27/29 **Fr. 17.80**
Série 30/35 **Fr. 19.80**

J. KURTH S. A.
NEUCHÂTEL

Parents

Visitez sans engagement notre rayon d'articles pour enfants
Choisissez maintenant
Le BERCEAU depuis Fr. **76.–**
La VOITURE
roues indépendantes, depuis Fr. **175.–**
La VOITURE COMBINÉE
depuis Fr. **215.–**
pour votre bébé,
CHOIX COMPLET
dans tous les modèles et dans tous les prix
Remarquez la merveilleuse suspension silencieuse «**Helvétia**»

La maison spécialisée
AUCYGNE C. Buser fils
Faubourg du Lac 1 — NEUCHATEL
Tél. 5 26 46

RUF

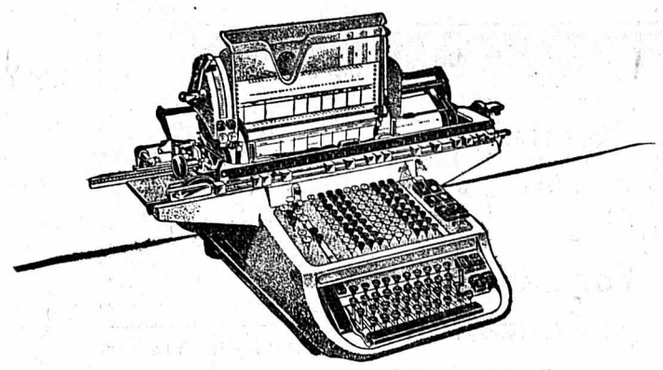

La nouvelle RUF-INTROMAT à totalisateurs

joint pour la première fois les avantages d'une machine comptable perfectionnée à ceux d'un dispositif de double guidage des formules.

Avec ce remarquable instrument de travail, il est possible d'écrire un text complet, de solder automatiquement tous les comptes, d'additionner les journaux, de placer 3 ou 4 documents indépendamment les uns des autres et à des hauteurs différentes, d'y passer en une seule frappe, sans papier carbone, la même écriture et de les faire avancer d'une ligne ou de les chasser automatiquement.

Sur votre demande, nous vous présenterons très volontiers cette étonnante machine, sans aucun engagement de votre part.

COMPTABILITÉ RUF S.A. LAUSANNE · ZURICH

ORGANISATION

Représentant régional : W. Baumgartner, Case postale 375, Neuchâtel

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL
maître teinturier
5 17 51

DU CRAYON
À L'ARMOIRE
EN ACIER
RAMSEYER
Tout pour le bureau
Tél. 51279

Appareillage
Ferblanterie
F. Gross
& Fils
Installations sanitaires
COQ-D'INDE 24
Tél. 52056

TOUS NETTOYAGES:
vitrines, fenêtres, vérandas, récurages, lessivages de cuisines
Faites vos parquets à la machine
En toute confiance adressez-vous à la
« MOB »
B. CHAIGNAT
Devis sans engagement
Tél. 54204

Blanchisserie Populaire, Areuse - Tél. 63151
SERVICE A DOMICILE

Charpenterie
Menuiserie
Decoppet frères
Evole 49 - Neuchâtel
Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise
L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel
Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

VUILLEMIN & Cie
COUVREUR
Evole 33 **Tél. 5 25 75**
J.-J.-Lallemand 1 **Tél. 5 23 77**

Perrot & Cie
ÉLECTRICITÉ
5 18 36
Saint-Honoré 5

VÉLOS
neufs et d'occasion
Tous prix
M. BORNAND
Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

SERRURERIE CARL DONNER & FILS
Tous travaux de serrurerie et réparations
Bellevaux 8
5 31 23
Volets à rouleaux, sangle, corde

AUTO-ÉCOLE
A. ENGGIST
Tél. 7 53 12
GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher
Faubourg de l'Hôpital 17
ROTISSERIE MODERNE ÉPICERIE FINE
Tél. 5 12 58

Quand viendra la télévision...

On y pense involontairement lorsqu'on envisage aujourd'hui l'achat d'un nouvel appareil de radio. A juste titre, d'ailleurs. Car la technique moderne s'écarte toujours plus des simples récepteurs radiophoniques et elle est arrivée aux appareils de musique de chambre qui offrent de multiples ressources et pourront facilement être combinés au moment voulu avec un récepteur de télévision pour former un tout parfait. Si vous voulez être renseigné sur les derniers progrès réalisés en la matière, nous vous recommandons de lire la brochure « Les aristocrates de la radiotechnique » et le livre Recordophone « Ce que disent les enthousiastes ». Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer gratuitement ces deux imprimés. Ils ne peuvent que vous être utiles. Ecrivez-nous ou téléphonez-nous.

Radio Steiner

Radio-Steiner A. G.
Berne, 4, rue de l'Hôpital. Tél. (031) 2 92 11
Lausanne, 25, Valentin. Tél. (021) 22 57 33

la prairie
son assiette sur le pouce à Fr. 2.—
Ragoût
Poireau
Pommes nature

PRÊTS
par financier
Office de Crédit Sallaz, Versoix (Genève)

Machine à écrire à louer depuis Fr. 15.— par mois
Reymond
NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9

On cherche à louer, du 1er novembre au 1er janvier 1953, un petit
potager à bois
à trois trous. S'adresser à Ernest Röthlisberger, Thielle. Tél. 7 53 02.

Ah! j'oubliais de vous dire que la prochaine fois, nous nous reverrons aux Halles où la cuisine est faite par le patron.

A LOUER
machines à laver
Fr. 7.— par jour
Tél. 6 30 39

AUTO-ÉCOLE
Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER
Liserons 9 - Tél. 5 46 89
Autorisé par l'Etat

Ce soir lundi, à 20 h. 20, à l'hôtel CITY, faubourg du Lac 12
Conférence publique
par M. W. ALISPACH, Zurich-Montreux
Formes du nez, éducation et caractère
L'évolution personnelle, la formation du caractère, etc.
Société de psycho-physiognomonie, Neuchâtel

Mariage
Dame présentant bien, de caractère gai et agréable, désire compagnon sérieux, ayant situation stable. Age : 40 à 50 ans. Prière de joindre photographie, qui sera rendue. Offres sous chiffres F. L. 248 à case postale 6677, Neuchâtel.

CARTES DE VISITE
au bureau du journal

Conservatoire de musique de Neuchâtel
Mercredi 29 octobre à 20 h. 15
SALLE DU CONSERVATOIRE
Cours d'histoire de la musique
par M. Roger BOSS
Sujet : **LA FUGUE**
Excution et commentaire des fugues en do dièze mineur et en mi bémol mineur (clavecin bien tempéré). Fugue d'orgue en la mineur (transcription Liszt, Toccata et fugue en ré majeur.)
Billets à Fr. 3.- le soir à l'entrée (élèves demi-place)
Le cours d'analyse et d'esthétique donné par M. Serpinet est renvoyé à l'année prochaine

UNIVERSITÉ de NEUCHÂTEL
Faculté des Lettres
Semestre d'hiver 1952-1953
M. Philippe Muller, professeur,
donnera
1. Vingt leçons sur l'adaptation de l'homme à l'existence (avec quelques films scientifiques). Mercredi de 16 à 17 heures. Grand Auditoire des Lettres.
2. La science moderne de la personnalité (début d'un cours de quatre semestres). Mercredi de 17 à 18 heures, Séminaire de Philosophie.

Début des cours : Mercredi 29 octobre.

POTAGER JUBILE Maxim
Le potager « Jubilé Maxim » est le fruit d'années d'expériences. Seule une connaissance approfondie des données techniques et économiques a permis la création d'un appareil DE CUISSON ÉLECTRIQUE aussi parfait.
Maxim S.A. AARAU

Avant l'hiver
Il est temps de faire remettre en état vos vêtements, vous en doublerez l'usage
Un coup de téléphone et nous prenons et rendons à votre domicile ce que vous voudrez bien nous confier
Magasin à Neuchâtel :
3a, rue du Seyon
Tél. 5 33 16
TEINTURERIES RÉUNIES
Morat & Lyonnaise S. A.

Vespa

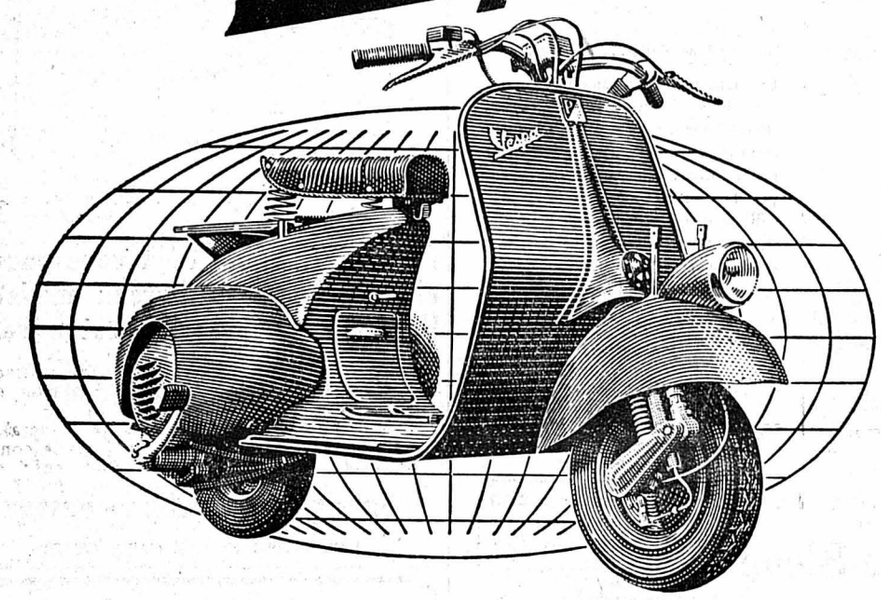

En achetant maintenant une VESPA au prix de Fr. 1586.- au comptant ou à tempérament (plus intérêts) vous recevrez :

gratuitement 1 roue de secours . Fr. 74.—
gratuitement 1 pare-brise . . . . Fr. 58.—
gratuitement 1 siège arrière . . . Fr. 55.—
gratuitement au total . . . . . Fr. 187.—

Tous renseignements auprès des agents officiels VESPA :
AGENTS OFFICIELS : Neuchâtel : G. Cordey, place Purry 9 ; Cernier : W. Schneider, ; Colombier : G. Lauener ; Couvet : D. Grandjean ; Fleurier : F. Zbinden ; La Chaux-de-Fonds : G. Devaux-Kuhfuss ; le Locle : J. Inglin ; Peseux : A. Niederhauser ; Saint-Blaise : J. Jaberg, Grand-Rue 21 ; la Neuveville : P. Delay ; Morat : Th. Lutz.

Importateur : INTERCOMMERCIAL S. A., GENÈVE

Les noms des autres 320 agents se trouvent dans l'annuaire du téléphone sous VESPA-SERVICE

CARNET DU JOUR

Cinémas

Rex : 20 h. 30. Cargaison clandestine.
Studio : 20 h. 30. Coiffeur pour dames.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Le grand Caruso.
Palace : 20 h. 30. David et Bethsabée.
Théâtre : 20 h. 30. Barnabé.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 19. Vuille, François, fils de Roger-Ernest, ingénieur-chimiste, à Neuchâtel, et de Pierrette-Hélène née Jacot ; Rochat, Marcel, fils d'Henri-Charles, boulanger, à Rochefort, et de Marie-Thérèse, née Berthod. 20. Rosat, Jocelyne-Bluette, fille de Charles-Oscar, soudeur, à Colombier, et de Marguerite-Cécile née Fasel ; Kurt, André-Ernest, fils de Heinz-Paul, mécanicien, à Neuchâtel, et de Claudine-Ruth née Küng. 21. Laederach, Jean-Daniel, fils de Jean-Rodolphe, pasteur, à Neuchâtel, et d'Hilda-Marie-Elisabeth née Maeder; Bôle, Françoise, fille d'Emile, agriculteur, à Praz, commune de Bas-Vully, et d'Alice née Javet.

PROMESSES DE MARIAGE : 21. Nicolet, Werner-Eric, mécanicien, à Tramelan, et Petit, Josette-Lise, à Neuchâtel ; Kohler, Auguste-Jean, employé de bureau, et Junod, Gabrielle-Denise, tous deux à Neuchâtel. 23. Roh, Robert, employé d'hôtel, et Niquille, Madeleine, tous deux à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS : 13 septembre. Gamba, Virgilio-Battista-Romeo, employé de bureau, de nationalité italienne, à Neuchâtel, et Neri, Carla, de nationalité italienne à Santa-Maria-Maggiore (Novare, Italie). 17 octobre. Perret, Henri-Willy, fonctionnaire fédéral, à la Chaux-de-Fonds, et Meyer, Béatrice-Yvette, à Neuchâtel. 18. Bertschy, Jules, chauffeur, à Auvernier, et Mottier, Madeleine-Lydia, à Neuchâtel. 21. Burckhardt, William-Marcel, cafetier, et Robert-Prince, Mathilde-Suzanne, tous deux à Neuchâtel.

DÉCÈS : 17. Pharisa née Schindlauer, Margarethe-Anna-Elisabeth, née en 1904, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Pharisa, Charles-Emile. 20. Neuppert née Henner, Suzanne-Olga-Jeanne, née en 1909, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Neuppert, Robert-Christoph ; Christen, Charles-Louis, né en 1885, retraité P.T.T., à Neuchâtel, époux de Georgette-Béatrice née Berger. 21. Magnin, Georges-Edmond, né en 1876, ancien fourniturist, à Neuchâtel, veuf de Berthe née Marchand; Hofmann née Tièche, Jeanne, née en 1896, ménagère, à Neuchâtel, divorcée d'Hofmann, Ernest-Willy.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

BIBLIOGRAPHIE

« GRÈCE »
par Claire Sainte-Soline
Ed. Pierre Cailler, Genève

Un très beau livre consacré à la Grèce vient d'être publié à Genève. Le texte vivant, souple, est signé de Claire Sainte Soline. Ses annotations de voyage, traitant de tout un peu — caractère du Grec, ses habitudes, sa cuisine, son sens si vif de l'hospitalité ; du pays, de ses beautés, de ses contrastes — réussissent à donner à celui-là même qui n'a jamais posé le pied sur la terre attique, le sentiment d'avoir vu certains coins de Grèce, rencontré l'un ou l'autre de ses habitants. Ses descriptions sont brèves, mais suggestives, ses réflexions pittoresques et amusantes.

Soixante-six photographies d'art prises par Rudolf Pestalozzi à travers tout ce merveilleux pays illustrent parfaitement ce texte.

LES DIACONESSES DE SAINT-LOUP

L'institution des diaconesses de Saint-Loup vient de publier son rapport annuel. Une large partie de cette publication retrace l'histoire de cette œuvre.

Ce rapport donne également connaissance des comptes de l'institution.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, Intermezzo, de Richard Strauss. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, propos du matin. 7.25, refrains du matin... entrain ! 11 h., Don Pasquale, de Donizetti, Acte III. 11.45, Pièce, op. 39, de Chausson. 11.50, refrains et chansons modernes. 12.15, Renato Capecchi, baryton. 12.30, The Seafarer, de Haydn-Wood. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, Girandole. 13.20, Solange Michel, soprano. 13.40, Wilhelm Furtwängler interprète Brahms. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, la rencontre des isolés : Jack, par A. Daudet. 18 h., Avec Corot dans le paysage. 18.15, Refrains de tous les mondes. 18.40, les cinq minutes de l'Unesco. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, Un Suisse vous parle des Nations Unies. 19.35, le jeu du disque. 19.55, Avec René Dittert et ses camarades de la première expédition suisse au Mont-Everest. 20.10, Enigmes et aventures : La trépanation, de Marcel de Carlini. 21.05, Au Festival de la musique légère de Stuttgart : Concert suisse. 22.30, inform. 22.35, l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York. 22.40, pour les amateurs de jazz hot. 23.05, King Cole au piano.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.15, musique légère pour piano. 10.15, Danse des petits nègres, de A. Caplet. 10.20, Emission radio-scolaire : L'ascension du Kilimandjaro. 10.50, une œuvre de Mozart. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.15, l'Ensemble Wolmer. 12.30, inform. 12.40, Concert par le Radio-Orchestre. 13.15, Oeuvres de Pergolèse. 14 h., recettes et conseils. 16 h., une lecture. 16.30, Liederkreis, de Schumann. 16.55, l'Orchestre Jean-Louis. 17.30, Die rote Zora, d'après Kurtz Held. 18 h., pièces pour piano de compositeurs bâlois. 18.15, quarante-cinq minutes de musique légère non-stop. 19 h., Fair Play. 19.30, Echo du temps. 20 h., une page de M. H. Mœckel. 20.20, Chœur du Séminaire d'Aarau. 20.40, Sulz, le village des maréchaux-ferrants. 21 h., Orchestres champêtres. 21.15, boite aux lettres. 21.25, Concerto en ut majeur K. 503, de Mozart. 22 h., chronique pour les Suisses à l'étranger. 22.15, inform. 22.20, Sonate de E. Staempfli. 22.45, Je suis compositeur, à propos du livre de A. Honegger.

BULLETIN D'ABONNEMENT
A LA
Feuille d'avis de Neuchâtel

Le soussigné s'abonne dès ce jour jusqu'au

31 décembre . . . . . Fr. **5.50**

Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

Localité : .....

Adresser le présent bulletin à

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Neuchâtel, compte postal IV 178

☛ Ne concerne pas les personnes **qui reçoivent déjà** le journal.

LA VIE NATIONALE

AVANT LES VOTATIONS FÉDÉRALES DU 23 NOVEMBRE

Le parti radical contre le maintien du contrôle des prix

BERNE, 26. — L'assemblée des délégués du parti radical-démocratique suisse s'est réunie à Berne, samedi après-midi, pour prendre position à l'égard des deux projets qui seront soumis au peuple le 23 novembre.

Au scrutin secret, les délégués ont décidé par 91 voix contre 76 et 7 abstentions de recommander le rejet du projet d'arrêté fédéral sur le maintien temporaire d'un contrôle des prix réduit.

La proposition de laisser la liberté de vote a été écartée par 70 voix contre 68. L'assemblée a donc pris officiellement position pour le rejet de l'arrêté fédéral.

Le contrôle des loyers

M. Rubattel, conseiller fédéral, a rappelé que la suppression totale du contrôle des prix à la fin de l'année et en particulier la suppression du contrôle des loyers provoqueraient une augmentation sensible du coût de la vie. Au cours de la discussion, on a pu constater que personne ne doutait de la justification d'un maintien limité du contrôle des loyers et des fermages, mais ceux qui étaient opposés au projet et parmi eux le secrétaire central de l'Union centrale des sociétés suisses de propriétaires étaient d'avis que ce contrôle devait faire l'objet d'un arrêté fédéral urgent.

Après une brève discussion, l'assemblée a décidé de recommander aux citoyens l'acceptation de la prorogation des mesures destinées à assurer le ravitaillement du pays en céréales panifiables.

Le parti conservateur-catholique laisse la liberté de vote

OLTEN, 26. — Le congrès du parti populaire conservateur-catholique de Suisse s'est réuni samedi après-midi à Olten.

Le parti conservateur-catholique, par la bouche de son président, élève une nouvelle et énergique protestation contre les effroyables persécutions religieuses dans les pays de l'Europe orientale et contre la justice terroriste qui, le 4 octobre, en Bulgarie, a causé de nouvelles victimes, condamnant un évêque, des prêtres et des croyants. Ce procès spectaculaire, comme les précédents, caractérise les pays où les droits et la dignité de l'homme sont foulés aux pieds. Le parti populaire conservateur-catholique de Suisse manifeste son attachement à tous ceux qui sont persécutés pour leur foi chrétienne.

Le congrès a pris position ensuite à l'égard de la double votation fédérale qui aura lieu le 23 novembre. Par 67 voix contre 16 et 4 abstentions, le congrès a décidé de recommander le projet d'arrêté concernant le ravitaillement du pays en céréales panifiables.

Une vive controverse s'est engagée sur le projet d'arrêté fédéral sur le maintien temporaire d'un contrôle des prix réduit.

Au cours de la discussion, M. Etter, conseiller fédéral, a recommandé d'accepter le projet sur le contrôle des prix.

En votation finale, la proposition de la direction du parti de laisser la liberté de vote a été acceptée par 51 voix contre 31. Les abstentions ont été nombreuses.

Les socialistes en faveur du projet fédéral

LUCERNE, 26. — Le parti socialiste suisse a tenu samedi un congrès extraordinaire à Lucerne.

M. Emile Klöti, conseiller aux Etats, a rapporté sur le problème du contrôle des prix. Il a rappelé que durant la guerre, ce contrôle a fait ses preuves. A la fin de cette année, comme les autres arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs, celui-ci vient à échéance, si, lors du scrutin du 23 novembre, il ne fait pas l'objet d'une prolongation. Avant tout, le contrôle des prix pour les loyers et les fermages, doit être maintenu. Doivent également faire l'objet d'un contrôle, les prix des produits influencés par des mesures de protection, tels que le lait et les produits laitiers. La suppression du contrôle des prix des loyers aurait pour conséquence immédiate une augmentation considérable des prix des loyers dans tout le pays. Il est évident qu'il doit y avoir une adaptation des loyers des anciennes maisons aux prix des loyers du temps de guerre et d'après-guerre. Mais une offre suffisante de logements vides doit exister auparavant.

Puis M. Weber, conseiller fédéral, a pris la parole. Il a mis en garde contre une certaine indifférence au sujet des projets soumis à la votation du 23 novembre. Eu égard aux augmentations de prix menaçantes, on pourrait penser que la grande majorité des citoyens, déjà pour des considérations purement matérielles, tiendront à exercer leur droit.

Le congrès a voté ensuite à l'unanimité une résolution demandant le maintien du contrôle des prix.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les paysans français mécontents de la politique agricole du cabinet

PARIS, 26 (A.F.P.) — Le congrès du parti paysan, un des partis de la majorité gouvernementale, s'est ouvert dimanche matin à Paris et a entendu un rapport de son secrétaire général, M. Berthet.

Celui-ci s'est plaint que les paysans «aient fait les frais de la baisse des prix avec la non-application du prix garanti du blé et la baisse des prix d'été du lait»,.

Il a déclaré qu'il était nécessaire d'apporter une solution au problème de la disparité des prix agricoles et des prix industriels, et qu'il était indispensable «de faire cesser l'écart entre le prix de la production et les prix de détail».

Le rapport critique également l'orientation de la politique d'investissement et note que 165 milliards sont accordés dans le prochain budget au secteur nationalisé, soit 40 milliards de plus qu'en 1952, tandis que l'agriculture bénéficiera seulement de 38 milliards.

Au début de la séance, le retrait du gouvernement des ministres du parti a même été demandé par plusieurs orateurs du parti paysan.

M. Camille Laurens, ministre de l'agriculture, a répondu aux diverses critiques formulées : «La politique agricole, a-t-il dit, est un des compartiments de la politique générale de stabilisation. Il a fallu empêcher les prix de monter.»

La stabilisation obtenue, a-t-il ajouté, le gouvernement va pouvoir exercer une politique agricole constructive. Le ministre a indiqué que plusieurs projets de loi vont être déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale. Le gouvernement, a souligné ensuite M. Camille Laurens, se préoccupe par-dessus tout de la réduction du circuit entre le producteur et le consommateur. En terminant, le ministre a répondu à la demande faite d'un retrait des ministres paysans en invitant le congrès à prendre ses responsabilités.

M. Guy Petit, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil chargé de la fonction publique, qui lui a succédé à la tribune, a déclaré qu'il estimait «artificielle» l'agitation entretenue dans certains milieux paysans contre le gouvernement.

Il a ajouté qu'il constatait que toutes les catégories sociales revendiquent : les fonctionnaires, la C.G.T., les petites et moyennes entreprises, et même, a-t-il dit, le grand patronat qui a fait une sourde opposition au gouvernement.

Le vote d'une motion

PARIS, 27 (A.F.P.) — Le congrès extraordinaire du parti paysan a voté une motion dans laquelle, après avoir «réitéré formellement son adhésion à la politique de stabilisation de la monnaie», il déclare «constater avec regret que le monde rural et les classes moyennes ont été jusqu'à maintenant les premiers et à peu près les seuls à supporter les plus lourds sacrifices».

La motion s'élève en outre contre :

1) des importations anarchiques ;

2) une protection douanière excessive des produits industriels ;

3) le laissez-faire des secteurs de la distribution et l'impunité de la spéculation ;

4) l'insuffisance des crédits d'investissements et d'équipement agricole.

«Si très rapidement des mesures mettant fin à cet état de choses n'ont pas été prises, conclut la motion, le parti paysan d'union sociale se verra dans l'obligation de demander à ses parlementaires de reconsidérer leur position à l'égard du gouvernement.»

L'ex-roi Farouk continuera à publier ses mémoires

SANTA MARINELLA, 26 (Reuter). — L'ex-roi Farouk a fait lire une déclaration officielle annonçant qu'il poursuivra la publication de ses mémoires sans y apporter le moindre changement quoi qu'en puisse dire le général Naguib, premier ministre d'Egypte.

Le shah de Perse se prononce pour de nouvelles élections sénatoriales

TEHERAN, 26 (A.F.P.). — Le shah a envoyé dimanche matin au président Mossadegh une note dans laquelle il demande au premier ministre de procéder rapidement à de nouvelles élections sénatoriales.

Des manifestations contre le shah

TEHERAN, 27 (Reuter). — Dimanche après-midi, alors que le shah assistait à une manifestation sportive organisée traditionnellement à l'occasion de son anniversaire, au stade Amjedia, des pierres ont été lancées dans sa direction tandis que retentissaient des cris d'hostilité.

La police a arrêté une centaine de personnes, dont trois ont été grièvement blessées. Les autres manifestants se sont dispersés.

On pense qu'il s'agit d'adhérents du parti Toudeh, de tendance communiste.

En POLOGNE, les votations ont eu lieu dimanche. Il n'y avait qu'une seule liste de candidats à la disposition des électeurs, celle du «Front national».

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, on a annoncé dimanche que le pays comptait 950,000 enfants illégitimes dus à l'occupation. Trois mille d'entre eux sont de pères de couleur.

Le ministre des communications a annoncé que le gouvernement suisse avait approuvé la rétrocession des lignes allemandes de transit sur le territoire des cantons de Bâle-Ville et de Schaffhouse. Ces lignes, d'une longueur totale de cinquante kilomètres, avaient été gérées après la guerre par la Suisse. Par ailleurs, on apprend que la Suisse participera, à raison de 200 millions de marks, à l'électrification de la ligne Bâle - Carlsruhe.

L'ex-général Ramcke a violemment attaqué les puissances occidentales dans un discours prononcé dimanche

En ALLEMAGNE ORIENTALE, le ministère de l'intérieur vient de créer, dans les quatorze districts de la zone soviétique de Berlin, des bureaux de recrutement pour l'armée populaire.

A l'O.N.U., l'Assemblée générale de New-York a reconnu samedi comme valides les lettres de créance de la délé-

En ÉGYPTE, les négociations engagées par le gouvernement du Caire avec les principaux partis soudanais se poursuivent. Un accord serait en vue.

En ITALIE, la petite-fille de Mussolini, Raimonda Ciano, âgée de 19 ans, s'est mariée samedi avec Alessandro Giunta, fils de l'ancien ministre fasciste du même nom.

En application de la réforme agraire, 107,000 hectares de cultures ont été, jusqu'à présent, répartis entre 23,000 paysans.

Le personnel de la radio s'est mis en grève pour des questions de salaires.

Au CHILI, M. Ibanez a été élu président de la République par le Parlement.

Terrible collision d'autos près de Berne

Un tué et sept blessés

KEHRSATZ, 26 (Ag.) — Dimanche, vers 10 heures, deux voitures automobiles, roulant à vive allure, sont entrées en collision au carrefour de la Bernstrasse, entre Kehrsatz et Wabern. Le choc a été si violent que les deux véhicules ont été projetés hors de la chaussée.

La voiture venant de Berne, dans laquelle avaient pris place quatre personnes, a été refoulée à quinze mètres du point de collision. Elle a été complètement détruite et est restée sur le trottoir. Quant à la voiture venant de Kehrsatz, elle avait à bord cinq adultes et s'est arrêtée à dix mètres de la route, dans un champ ; elle est également endommagée.

Sur les neuf occupants, huit ont été hospitalisés ; plusieurs d'entre eux sont grièvement blessés.

Peu après avoir été transportée à l'Hôpital Ziegler, à Berne, Mme veuve Loos, 70 ans, de Berne, a succombé.

La responsabilité n'a pas encore été établie.

Dans la presse vaudoise

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

L'Association de la presse vaudoise a tenu, samedi à Lausanne, sous la présidence de Michel Jaccard, directeur de la «Nouvelle Revue» son assemblée générale annuelle. Elle a examiné une modification de ses statuts afin de les harmoniser avec ceux de l'Association de la presse suisse.

Le comité en charge a été réélu. Trois membres nouveaux en feront partie: MM. G. Duplain («Gazette de Lausanne»), R. Terrisse («L'Illustré»), Cl. Jeanloz («Feuille d'avis de Lausanne»).

Au nom de ses confrères, M. Michel Jaccard a pris congé d'un des membres du comité, M. Jules Anex, rédacteur en chef du «Journal d'Yverdon» qui quitte le métier au terme d'une longue carrière qu'il a honorée.

La police lausannoise ferme un institut de beauté. — (c) La police judiciaire de Lausanne a été amenée à s'occuper d'un institut de beauté du quartier de Bel-Air. Elle a interrogé pour identification, puis relâché une dizaine d'«employées». Mais la directrice, elle, a été mise à l'ombre sous l'inculpation de proxénétisme.

Un recours en cassation dans le procès Duttweiler-Gattiker

ZURICH, 27. — A la suite du procès des «canailles des trusts» qui s'est terminé par la condamnation par le tribunal suprême zuricois de M. Gottlieb Duttweiler, à 500 francs d'amende pour injures proférées au cours du procès du trust des huiles, M. Duttweiler a déposé un recours en cassation contre ce jugement.

La journée du livre vaudois. (c) La 8me Journée du livre vaudois s'est déroulée samedi, au Foyer du théâtre, à Lausanne. Les divers stands ont été très fréquentés. Ils ont eu la visite de diverses personnalités françaises du monde des lettres fixées en Suisse. L'auteur du «Préau», notre compatriote Georges Borgeaud, que le Prix des critiques 1952 a distingué, a dédicacé son ouvrage. Le soir, défendue fort bien par des acteurs du Radio-théâtre, une pochade spirituelle de Jean Nicollier : «Double sérénade», a conquis un public ravi.

Des pourparlers laborieux

Les négociations franco-allemandes au sujet de la Sarre seraient dans une impasse

Paris refuse un projet allemand et élabore des contre-propositions

BONN, 25 (D.P.A.). — M. François-Poncet, haut commissaire de France, a rencontré, samedi après-midi, le chancelier Adenauer pour négocier au nom du gouvernement français sur un projet de déclaration commune sur la Sarre. Les pourparlers tendaient notamment à éclaircir les deux points de vue. On assure que le projet allemand n'a pas obtenu l'approbation du ministère français des affaires étrangères. Les milieux français s'occupent en ce moment de l'établissement d'un contre-projet. Il s'agit de préparer une déclaration commune engageant le gouvernement de la Sarre à recommander à son parlement d'ajourner les élections à la Diète.

Malgré plusieurs heures de délibérations, les gouvernements allemand et français ne sont pas parvenus à rédiger une déclaration commune. MM. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères de France, et M. Adenauer, chancelier, ont cependant convenu de poursuivre les négociations. Le chancelier Adenauer a l'intention d'informer, au cours de la semaine prochaine, les groupes du Bundestag sur ces pourparlers et d'engager avec eux des entretiens.

L'entente s'est heurtée bien plus à des difficultés économiques que politiques. La France et le gouvernement de la Sarre ont insisté sur le maintien de la convention économique franco-sarroise.

M. Adenauer a préconisé une adaptation des conventions économiques aux mesures d'européanisation des accords acier-charbon. Les milieux allemands ont reconnu les intérêts économiques justifiés de la France en Sarre.

Les négociations franco-allemandes dépendent, selon l'avis des milieux allemands, de l'attitude du gouvernement sarrois. Si les élections à la Diète ne sont pas ajournées, les négociations franco-allemandes sur la Sarre seraient rendues plus difficiles, de l'avis du gouvernement de Bonn.

Inauguration du métro de Stockholm

STOCKHOLM, 26 (Reuter). — Le prince Bertil de Suède a inauguré, dimanche, le nouveau métropolitain de Stockholm en prenant le premier train parti d'Odenplan, au nord de la ville, pour arriver au centre de la capitale.

Le métropolitain ne comprend, pour le moment, qu'une seule ligne avec cinq stations. D'autres lignes sont en construction.

Le Japon est devenu aujourd'hui une oasis de paix et de sécurité

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les deux cinquièmes de ces onze millions sont dus au rapatriement de Japonais résidant à l'étranger. La densité de la population nippone est maintenant l'une des plus fortes qui soient enregistrées sur la surface du globe.

On estime que 1,864,710 soldats et 668,315 civils ont été tués, blessés ou portés disparus ; au total : plus de deux millions et demi de morts du côté japonais.

La superficie arable des quatre îles composant aujourd'hui le Japon représente le 15 % de sa superficie totale actuelle. Le 85 % non arable est occupé par les grandes cités, les plus petites villes et les villages, les montagnes, les lacs, les fleuves, les forêts et les terres incultes. L'île septentrionale du Hokkaïdo, par exemple, grande comme le Portugal, est envahie par le bambou nain. Comme je demandais à des experts pourquoi l'on tolérait cette emprise, d'année en année plus impérieuse et plus nocive, il me fut répondu qu'il faudrait, pour la supprimer de nombreuses machines spéciales (on sait la profondeur des racines de bambou !...) et de l'engrais en quantités industrielles, ce que le Japon était dans l'impossibilité de se procurer. En outre, le Hokkaïdo, quoique fertile dans son ensemble, se trouve pendant neuf mois sur douze sous la neige...

L'état actuel du Japon, infiniment plus désastreux qu'en 1941, la se perplexe et rêveur quiconque se préoccupe de son avenir à la lumière des faits et des chiffres...

Quant aux conséquences morales provoquées par Pearl-Harbour, elles sont plus réjouissantes. On dirait volontiers que le Japon est l'artisan de sa propre transformation si les spectres de millions de soldats nippons et américains ne se dressaient pour clamer que cette transformation fut par trop onéreuse.

Le mérite de Mac Arthur

A la suite des critiques qui se sont élevées au sujet de l'administration du général Mac Arthur et de la mise en veilleuse de ses mérites exceptionnels, il est nécessaire de souligner que sans lui, le Japon aurait infailliblement passé sous le régime soviétique. Les Japonais eux-mêmes proclament qu'il a administré leur patrie «d'une main ferme mais juste» et qu'«il apporta en peu de temps plus de réformes que n'en reçut jamais aucun autre pays jusque là».

Pendant cette période, disent-ils — et les écrits restent — le Japon, pays administré par un «empereur divin» et un groupe restreint d'élus, est devenu une nation dirigée par le peuple sous une constitution démocratique. Peu après le début de l'occupation le général Mac Arthur a transformé son «gouvernement par directive» en un «gouvernement par suggestion». Grâce à ces «suggestions», les Japonais ont notamment reçu des Américains, trois mois par an, la nourriture que leur terre était dans l'impossibilité de leur fournir. La liberté s'est manifestée par l'introduction du suffrage féminin, par la réforme agraire, l'organisation du travail, la liquidation du militarisme et du terrorisme policier, par l'indépendance de la presse. Le petit commerce a pu survivre et même s'étendre et prospérer.

Tandis qu'il veillait à redresser l'économie japonaise, le général Mac Arthur jetait aussi les bases d'un «système d'éducation occidentale qui, à la longue, aura sur les Nippons un effet plus grand encore que toutes les réformes d'occupation réunies». La compréhension que le général a eue des gens et des choses d'Extrême-Orient lui permit d'opérer ses réformes d'une manière qui lui valut le soutien des masses et supprima toute résistance sérieuse de la part des vaincus. Telles sont les déclarations que l'on trouve dans les écrits japonais.

Lorsque le général quitta le pays du Soleil levant, il reçut de la population tout entière la plus grande démonstration de sympathie qui ait jamais été témoignée à un étranger. Des centaines de milliers de Japonais de toute condition jalonnaient à l'aube les deux côtés de la longue route qui conduisait de l'ambassade des Etats-Unis à l'aéroport Haneda pour dire «au revoir» au grand «bienfaiteur américain» du Japon. Avant de cingler vers San-Francisco par Honolulu, l'avion qui emportait le général survola à plusieurs reprises la baie de Tokyo où cinq ans et huit mois plus tôt, Mac Arthur recevait la capitulation de la nation japonaise sur le «Missouri». Les acclamations que le peuple adressait à son vainqueur étaient délirantes. Fait sans doute unique dans l'histoire du monde...

L'architecte du traité de paix

Un autre Américain qui s'est attiré la sympathie du peuple japonais, c'est John Foster Dulles «que les 85 millions de Japonais respectent et remercient d'avoir été l'un des architectes du traité de paix nippon». Dans un de ses nombreux discours faits pendant son séjour prolongé dans le pays du Soleil levant, il a dit notamment : «On ne saurait nier que le Japon était pour les communistes un objectif indirect lorsqu'ils envahirent la Corée du Sud. La guerre de Corée a été préparée et mise à exécution afin d'annuler les effets positifs effectués pour la réhabilitation du Japon.»

Cette guerre, si désastreuse qu'elle soit, les réserves du nord étant inépuisables et la manière singulière de combattre que les Nations Unies se sont imposée étant sans précédent dans l'histoire, ne peut être perdue par les Américains : elle est une sorte de test, de répétition générale, d'épreuve de puissance dont le monde entier attend le résultat pour juger de ce qu'il pourrait advenir d'une lutte ouverte et sans merci entre les «deux grands». Et aucun d'eux ne saurait se permettre de donner l'impression qu'il pourrait sortir vaincu de ce match de géants...

La guerre continue donc. Etant sous les armes depuis 1937, soit depuis plus de quinze ans, les Chinois se sont peu à peu habitués à l'état permanent d'hostilités et le métier des armes est devenu pour eux une profession comme une autre. En Extrême-Orient la vie compte moins encore que chez nous et mourir pour sa patrie rapproche l'homme du nirvana, état de perfection. De plus, la Chine est si grande, que le fait d'alimenter un front combattant dans un pays étranger ne se fait pas sentir sur son économie générale. Quinze années de guerre ne sont point, comme il en serait ailleurs, un fardeau écrasant : c'est bien plutôt la civilisation d'un état de choses devenu permanent.

Boom économique

Pour les Japonais, la guerre de Corée a eu des conséquences inattendues. Les Américains ont cherché à se procurer sur place tout ce qu'ils pouvaient obtenir et cela a marqué le début d'une ère de travail qui a conduit à un véritable «boom». L'économie nippone en a été revigorée.

Certes, les Japonais auraient préféré s'employer à la reconstruction de la Corée plutôt qu'à sa destruction. Mais le choix ne leur était pas permis et quand on se trouve soi-même dans une situation quasi désespérée, on s'accroche à toutes les cordes qui vous sont tendues. Et comme elles étaient tendues par les Américains, il était inutile d'ergoter.

Le général Mac Arthur n'est plus là ; mais grâce aux solides bases économiques jetées par lui, la situation se stabilise toujours davantage pour le plus grand bien de l'Extrême-Orient, où le Japon constitue présentement une oasis de paix et de sécurité.

Isabelle DEBRAN.

P.-S. — Merci à M. P. B. de son aimable missive. Comme il demande quelques précisions sur le Wafd égyptien, nous les lui donnons ici même, supposant qu'elles pourront intéresser d'autres lecteurs.

Une délégation égyptienne se rendit en 1919 à Versailles pour réclamer, au moment de l'élaboration de la paix, l'indépendance promise à l'Egypte par les Anglais au cours de la première guerre mondiale. A son retour au Caire, cette délégation, présidée par Saad Zaghloul, fonda un parti politique qui prit tout naturellement le nom d'«El Wafd» («la délégation» ; prononcer «Ouafd») et dont le programme était d'orientation socialiste et nationaliste. Nahas, qui a fait beaucoup parler de lui ces temps derniers et a dû finir par s'incliner devant le général Naguib (prononcer Néghib), en devint président par la suite.

Dans le but de freiner les tendances de ce parti qui devenaient trop populaires à leur gré, des féodaux millionnaires s'y introduisirent, notamment le richissime Serag el Dine, qui devint ministre de l'intérieur après avoir été secrétaire général du parti. Il se trouve actuellement en prison. On estime qu'il possède 16 à 18 mille feddans de terre, alors que le général Naguib n'en autorise que 200.

Ajoutons que ce parti, qui a dû faire sa soumission après une résistance inutilement prolongée sous la conduite de Nahas, a été soutenu naguère par les Anglais. Après une éclipse, le Wafd était revenu au pouvoir en 1950.

I. D.

M. Vincent Auriol parle du redressement de la France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le redressement de la France

» La France, pays vieilli et fatigué, disent certains de nos censeurs. Pays décimé, pays dévasté, oui, sans doute, car il a offert à la cause de la liberté 1,357,000 morts de 1914 à 1918, 635,000 morts de 1939 à 1945 et, succédant aux ruines à peine relevées de la première guerre mondiale, plus de deux millions d'immeubles détruits ou gravement endommagés, tout notre appareil de production, tous nos moyens de transport et de communication anéantis, et des pertes financières équivalant à trois années de notre revenu national actuel. Eh bien ! c'est ce pays décimé dans sa jeunesse et dans ses élites, c'est ce pays totalement dévasté qui peut aujourd'hui s'enorgueillir de vous faire constater son redressement.

La guerre d'Indochine

» Sans doute le plan Marshall nous a-t-il aidés, et nous en avons dit souvent les bienfaits avec gratitude. Mais, hélas ! la défense de la liberté en Indochine nous a coûté matériellement à peu près le double de ce que nous avons reçu à ce titre et au titre du P.A.M., 1600 milliards contre 800 milliards. Et devrons-nous, là aussi, rappeler, pour qu'on nous rende justice, nos pertes humaines irréparables ? Et pour qui, ces sacrifices de nos officiers, de nos sous-officiers, de nos soldats ? Pour nos intérêts ? Non, mais pour une cause qui n'est pas seulement la nôtre : pour défendre de jeunes Etats associés, et amis, à qui nous avions apporté la prospérité et que nous avons élevés à l'indépendance, pour protéger la liberté en Asie, et, par là même, défendre la liberté et la sécurité de l'Europe et du monde. Cette charge, nous l'avons assumée, alors qu'il nous fallait accomplir des efforts accrus pour préparer notre défense nationale.

Les regrettables décisions de l'O.N.U.

» Comment dès lors s'étonner des réactions de ce pays quand on est injuste à son égard, quand on paraît négliger ses avertissements.

» Dirai-je donc que la France ressent douleur et amertume quand, devant les grandes instances internationales, dont elle fut, avec Bourgeois et Briand, l'initiatrice passionnée et auxquelles elle demeurera toujours fidèle, on tente de faire son procès ? Dirai-je qu'elle se sent gravement offensée quand, devant cette noble organisation dont la mission est d'organiser la paix et non de créer le trouble, d'unir les nations dans la mutuelle confiance et non de les diviser, on l'accuse d'opprimer des hommes et des peuples, alors que nulle part dans le monde on ne voit siéger, comme dans ses assemblées, des hommes de toutes races, de toutes couleurs, de toutes religions, alors qu'elle est la patrie des droits de l'homme et du citoyen et de l'abolition de l'esclavage, alors qu'elle a créé l'Union française, association fraternelle de peuples et de civilisations différentes, alors que son œuvre en Afrique du Nord atteste les bienfaits d'une évolution à la fois sagement et audacieusement guidée, tandis qu'ailleurs certains désordres et certaines misères nous montrent qu'il est plus facile de donner des leçons que des exemples.

Un appel à l'union

» Messieurs les ambassadeurs, vous pardonnerez à mon émotion : j'ai parlé sans réserve. Pour réparer nos ruines, pour assurer le bonheur de ses enfants, la France a besoin de l'union de tous ses fils, de leur travail, de leur amour, et c'est un nouvel appel à cette union que j'adresse, d'ici, à tous les Français. Pour conjurer la guerre et la misère, le monde a besoin de l'union de tous les peuples, dans le respect de l'indépendance et du régime de chacun, dans la dignité de chaque nation comme de chaque personne. L'œuvre d'équipe des travailleurs de tous ordres que nous célébrons aujourd'hui, est un exemple pour l'union des citoyens. Votre présence à vous tous ici, est le présage de l'union des peuples.

Mesdames,

Pour vos soins réguliers

HYGIENE INTIME

utilisez : LEUKORIDINE

Leukoridine est également efficace pour le traitement des affections inflammatoires gynécologiques métritites, vaginites leucorrhées (pertes blanches) La boite pour 20 irrigations, Fr. 4.40. En vente dans les pharmacies.

Si les lunettes fatiguent vos yeux : un bain oculaire d'OPTRAEX.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

Conseil général

Le Conseil général se réunira lundi 3 novembre, à 20 h. 15. L'ordre du jour est le suivant :

a) **Rapports du Conseil communal concernant :** un crédit d'étude pour diverses transformations à l'hôpital des Cadolles; des travaux de transformation et de modernisation à l'immeuble No 59 à l'avenue du Mail ; divers legs de feu Pierre de Meuron en faveur de la Bibliothèque de la ville et du Musée des beaux-arts.

b) **Motion** de M. Pierre Reymond et consorts : « Le paiement des factures que présentent les maîtres ramoneurs après avoir effectué leur service provoque de plus en plus souvent l'étonnement des débiteurs qui ont peine à établir une relation acceptable entre la somme réclamée et la durée du travail effectué.

» Le Conseil communal est prié de montrer si le service du ramonage comporte une activité non apparente qui expliquerait ces anomalies et justifierait les tarifs adoptés.

» Si le Conseil général juge les motifs invoqués insuffisants, il charge le Conseil communal de reprendre l'étude de cette question en vue d'obtenir soit la modification des conventions passées avec les maîtres ramoneurs, soit l'organisation du service du ramonage sur une autre base que l'actuelle. »

c) **Questions :** de M. Claude Berger (déposée à la séance du 1er septembre 1952), concernant les mesures à prendre pour faciliter le paiement de l'impôt ; de M. B. Grandjean (déposée à la séance du 1er septembre 1952), sur les mesures que le Conseil communal compte prendre pour remédier à la pollution des eaux du lac devant la ville ; de M. Henri Guye (déposée à la séance du 13 octobre 1952), concernant les travaux en souffrance au chemin des Valangines ; de M. A. Quartier (nouvelle), ainsi conçue : « Le soussigné demande s'il n'est pas possible de réexaminer la question de la circulation dans la rue de Grise-Pierre, et s'il ne serait pas possible de résoudre le problème de manière que de nouveaux dangers ne soient pas créés pour les usagers. »

Demande de crédit pour l'Hôpital des Cadolles

Le Conseil général, dans sa prochaine séance, aura à examiner une demande de crédit de 10,000 fr. pour l'étude de diverses transformations et modernisations à l'Hôpital des Cadolles (communications, bloc opératoire, cuisine et chaufferie).

A propos de la nouvelle loi sur le traitement, la surveillance et l'internement des personnes atteintes d'alcoolisme

Vendredi dernier, au Restaurant neuchâtelois du D.S.R., le conseiller d'Etat Camille Brand, répondant très aimablement à une invitation du groupement local des sociétés antialcooliques, dirigeait un fort intéressant entretien sur la nouvelle loi adoptée par le Grand Conseil.

Cet entretien, auquel participaient une quarantaine d'hommes, fut animé aussi par les interventions du docteur Bersot et de M. Nova, directeur de la Maison de Pontareuse.

Une des conclusions qu'on en put dégager, c'est que la mise en vigueur de la nouvelle loi ne libérera pas ceux qui sont engagés dans la lutte antialcoolique de leurs responsabilités, mais qu'elle leur imposera, au contraire, une vigilance accrue et une action témoignant d'une conscience toujours plus aiguë de la gravité du problème que pose à notre peuple le fléau de l'alcoolisme. A. J.

Une automobile volée

Une automobile stationnée à l'avenue de la Gare a disparu dans la nuit de samedi à dimanche. Il s'agit d'une limousine « Citroën », noire, portant les plaques BE 20372.

VIGNOBLE

BOLE

Au Groupe des dames

(c) Le groupe des « Dames de Bôle », qui se rattache à la paroisse, vient d'élaborer en vue des prochaines soirées d'hiver un très beau programme. Celui-ci comporte un certain nombre de causeries, et un cours de couture, de confection et de raccommodages.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE SAINT-BLAISE

Notre correspondant de Saint-Blaise nous écrit :

Sous la présidence de M. René Beljean, notre autorité législative s'est réunie jeudi soir 23 octobre, avec un ordre du jour important.

La place de sport. — Faisant suite à celui de 22,000 fr. voté en juin 1951 pour l'aménagement d'une place de sport aux Fourches, le Conseil communal sollicite un crédit supplémentaire de 6000 fr. Une partie des travaux est aujourd'hui achevée, en particulier le terrain de football. Il reste à aménager les terrains destinés plus particulièrement à la gymnastique et à l'athlétisme. On prévoit des pistes de course, de saut et de lancer, et notamment un emplacement « ad hoc » pour le basketball, ce qui est très heureux, ce jeu comptant de nombreux adeptes dans notre village. Il va de soi que ces emplacements seront également mis à disposition des élèves de nos écoles. Aussi est-ce sans opposition, et par 29 voix, que la demande du Conseil communal est acceptée et le crédit voté.

Plan de lotissement. — On sait que l'ancien cimetière des Ouches, désaffecté depuis bien des années, a été offert comme terrain à bâtir. Cependant, tenant compte de l'avis d'une importante minorité de la population, le Conseil communal, s'entourant d'avis autorisés, a réservé sur cet emplacement un îlot de verdure, comprenant entre autres le grand hêtre rouge, que l'on aurait vu disparaître avec regret. La commission cantonale des monuments historique s'intéressa à l'affaire et préconisa également le maintien du porche donnant sur la route de Creuze. En résumé, le plan de lotissement soumis au Conseil général prévoit cinq parcelles, destinées en particulier à d'éventuelles constructions. Un chemin sera tracé pour desservir le tout. A ce sujet, un habitant du quartier des Ouches fait part de son opposition quant au futur chemin reliant l'ancien cimetière à la route principale. Il en est pris acte, après que le Conseil communal eut bien spécifié que le chemin prévu au cimetière s'arrêtera pour le moment à la limite du terrain communal. Ce qui viendra ensuite fera partie du plan général d'alignement, qui sera soumis en temps opportun à l'enquête publique, et les intéressés pourront faire valoir leurs droits.

Également sans opposition, l'arrêté du Conseil communal est voté par 31 voix.

Service électrique. — Ce fut le gros morceau de la soirée. Un crédit de 158,000 francs était demandé pour d'importants travaux répartis en trois tranches. La première — canalisation à haute tension de la station de Vigner à celle des Ouches — fut facilement acceptée. Il en fut de même de la deuxième — construction et équipement de la nouvelle station des Ouches — qui comprendra, fait intéressant, l'installation d'une station dans une aile du porche de l'ancien cimetière, lequel sera ainsi employé et conservé.

Quant au troisième point : réfection et normalisation du secteur Vigner-Moulins, il suscita une longue et vive discussion. Il y avait décidément de l'électricité dans l'air ! Finalement, malgré les explications fournies avec complaisance par le chef du dicastère, cette partie du projet est renvoyée au Conseil communal, pour une étude plus appropriée, spécialement en ce qui concerne les frais réels de la canalisation de cette ligne électrique, par opposition au projet prévoyant une installation aérienne. Ainsi en décide le Conseil général par 18 voix contre 10.

Motion. — MM. Albert Bühler et consorts demandent par voie de motion que l'immeuble communal, jusqu'ici habité par la famille Lorenz, ne soit plus loué et que l'on en active la démolition envisagée depuis longtemps. C'est l'avis de l'exécutif, qui a déjà prévu toutes les mesures utiles pour cela.

Divers. — Un flot de questions et d'interpellations tombe dans la salle en fin de séance. On s'y rafraîchit l'esprit en parlant de circulation et de fontaines publiques et fleuries, comme quoi nos édiles veillent avec conscience au bien de la commune.

L'inspection bisannuelle du bataillon des sapeurs-pompiers de Neuchâtel s'est déroulée samedi après-midi

Il est préférable de voir nos sapeurs-pompiers à l'exercice et dans un défilé qu'à l'assaut d'un vrai sinistre. Bien que le bataillon de la ville n'intervienne que très rarement, il n'en est pas moins parfaitement instruit et apte à accomplir toutes les tâches qu'on pourrait exiger de lui. Les autorités communales, la commission de police du feu, des délégations de plusieurs villes romandes et d'outre-Doubs ont pu le constater samedi après-midi, lors de l'inspection bisannuelle du bataillon de Neuchâtel.

Le « feu » aux Chavannes No 8

Au programme de l'inspection figurait, comme il se doit, un exercice d'intervention. Les délégués des autorités et les invités furent orientés, dans la salle du Conseil général, par le major Huguenin, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers du Locle, qui avait été désigné comme inspecteur cantonal par le département des travaux publics.

Le major Huguenin avait choisi un secteur particulièrement névralgique (de l'avis d'un sapeur), de la vieille ville pour y localiser un feu supposé.

Le feu a éclaté dans l'immeuble rue des Chavannes No 8, au deuxième plancher. La chaleur devient intense et s'engouffre dans une cour intérieure recouverte d'une verrière. Le sinistre s'étend aux toits des Nos 10, 6 et 4.

Le commandant du bataillon, le major W. Bleuler, est remplacé pour l'exercice par le capitaine A. Richter, qui a à sa disposition les premiers secours et les quatre compagnies du bataillon. La liaison par sans fil fonctionne. Ceci n'est pas une supposition ; les appareils sont effectivement installés sur les véhicules des premiers secours et seront prochainement « réceptionnés » officiellement par l'autorité communale.

Après cette orientation, nous nous rendons sur les lieux du sinistre. Si le feu est supposé, la pluie, elle, ne l'est pas. L'alarme est donnée à 14 h. 20. A 14 h. 24, le chef des premiers secours est sur place et reconnaît le sinistre, indiqué par des fanions rouges. Pour cela, il bénéficie d'une neutralisation de cinq minutes. Le chef prend alors ses dispositions, donne ses ordres et comme un mécanisme parfaitement réglé la lutte s'engage. A 14 h. 33 : le sauvetage au quatrième plancher est terminé ; à 14 h. 34 : la première lance est installée, suivie à deux minutes d'intervalle par une deuxième, une troisième et une quatrième. A 14 h. 32, le chef de manœuvre, le capitaine Richter, arrive devant l'immeuble. Vu l'ampleur du sinistre, il alarme à 14 h. 41 les compagnies II et III et à 14 h. 43 la compagnie IV, gardée en réserve à proximité. A 14 h. 48 et 14 h. 58, les compagnies II et III annoncent au poste de commandement que leur première lance est en action. Le feu qui jusqu'ici a été attaqué à l'intérieur, l'est bientôt de l'extérieur, deux grandes échelles ayant été dressées dans la rue des Chavannes.

Ce minutage, il nous fut donné à la critique. Sur le moment, on put voir avec quel calme les cadres prirent les décisions qui s'imposaient et donnèrent leurs ordres. Pas d'hésitations, pas de cafouillage. L'exécution se faisait sans énervement et par conséquent très rapidement.

A 15 h. 10, la retraite était ordonnée et les compagnies se rendaient sur la place du Port où allait se dérouler l'inspection.

L'inspection et le défilé

A 16 h. 15 précises, la Musique militaire se met à jouer « Au drapeau ». Le bataillon, sur deux rangs, est disposé, les premiers secours à l'est de la place, la compagnie IV de Serrières à l'ouest et les trois autres compagnies au sud. Au centre du quadrilatère, les officiers de l'état-major et devant eux, le major W. Bleuler. M. Robert Gerber, conseiller communal et président de la commission de police du feu, lui fait vis-à-vis avec MM. Paul Rognon, président de la ville, F. Humbert-Droz et P. Dupuis, conseillers communaux, les membres de la commission et les délégués et invités.

Le porte-drapeau évolue devant le bataillon puis vient prendre place au milieu de sa garde d'honneur. Le major Bleuler annonce à M. Robert Gerber le bataillon prêt pour l'inspection et c'est le passage des officiels devant les rangs, puis l'examen du matériel et des véhicules du bataillon.

A 17 heures, le bataillon se mit en marche le long de l'avenue du 1er-Mars pour le défilé. Les officiels s'étaient placés au nord de la chaussée, à la hauteur du monument de la République, alors que la Musique militaire jouait au nord de la halle de gymnastique du collège de la Promenade.

Passèrent d'abord les premiers secours avec leurs voitures, leurs camions et l'ambulance, puis les quatre compagnies, suivies chacune par leur matériel. Les officiels et le public admirèrent le bel allant de notre troupe du feu et son ordre parfait, ce qui signifie que notre ville dispose d'un corps de sapeurs-pompiers à la hauteur, bien instruit et discipliné. L'exercice et le défilé l'ont prouvé.

Le bataillon se regroupa sur la place du Port où eut lieu la distribution des récompenses. Le major Bleuler annonça au bataillon que les capitaines Junod, Rumley et Steudler quittaient le commandement de leur compagnie et il les remercia vivement de leur dévouement. Les récompenses suivantes ont été décernées :

Vingt ans de service (gobelet dédicacé)

Cp. E.-M. : Sap. Fritz Krebs. — **Cp. I :** Sgtm. Willy Bourquin. — **Cp. II :** Sap. Robert Sandoz. — **Cp. III :** Sgt Claude Glardon; sap. Pietro Mascetti. — **Cp. IV :** Sap. Jean Hess ; sap. René Junod; sap. Gaston Perrudet. — **Chaumont :** Sap. Henri Knecht.

Quinze ans de service (plaquette dédicacée)

Cp. E.-M. : Sap. Henri Sandoz; sap. Pierre Galland. — **Cp. I :** Plt Gérald Henry; plt Claude Nagel; plt Jean-Pierre Vuilliomenet; sgtm. René Digier; sap. Charles Jaquet ; sap. Alexandre Knecht. — **Cp. II :** Sap. André Gaschen. — **Cp. III :** Sgt. four. Henri Hauser; sgt. Jean Allemann; cpl. Charles Saucon; cpl. Paul Winkler; sap. Pierre Baumgartner; sap. Jean-Louis Guillod; sap. René Perrottet. — **Cp. IV :** Cap. Fritz Steudler; plt. Fernand Maire; sgtm. Friz Junod; sap. André Triponez. — **Chaumont :** Sap. André Kraehenbuhl; cpl. Numa Gyger. **Château:** Cap. André Maumary.

Dix ans de service (assiette)

Cp. E.-M. : Cap. Charles Koch; cpl. Paul Martin; sap. Willy Annen; sap. Emile Huguenin. — **Cp. I :** Lt. Willy Fassnacht; sap. Marcel Hofmann; sap. François Jaquet; sap. André Rodari; sap. Gérald Steiner. — **Cp. II :** Sap. André Devicenti; sap. John Guggisberg. — **Cp. III :** Plt. Bernard Borel; sgtm. Jean Todtli; sgt. Jean Devaud; cpl. Andrien Fontana; sap. Claude Nussbaum; sap. Daniel Rumley. — **Cp. IV :** Sap. Roger Guggisberger.

Le dernier acte

A l'issue de la distribution, le bataillon fut licencié et les représentants des autorités et des invités se retrouvèrent dans la halle de gymnastique du collège de la Promenade pour la critique et la collation. Le major Bleuler salua les délégations présentes, les membres honoraires du bataillon, les membres de la commission de police du feu et dit la gratitude du commandement de notre bataillon à nos autorités qui ne cessent de se préoccuper de perfectionner notre défense contre le feu.

M. Robert Gerber, président de la commission de police du feu, dit l'excellente impression que lui avait donnée le bataillon, et adressa des remerciements au major Bleuler, qui, dit-il, célèbre cette année ses vingt-cinq ans de service dans le bataillon.

Le major Huguenin, inspecteur cantonal, fit ensuite la critique de l'exercice. Il n'eut que des éloges pour les premiers secours et les cadres et les sapeurs des compagnies.

On entendit enfin le commandant Pourny, chef des sapeurs-pompiers de Pontarlier, M. Bertrand Grandjean, qui s'exprima au nom des membres honoraires du bataillon, et le capitaine Noverraz, chef du poste permanent de Lausanne.

D. B.

AREUSE

Violente collision entre une fourgonnette et une voiture

Samedi à 11 h. 30, une fourgonnette des magasins « Aux Armourins » allait déboucher sur la route cantonale, venant du Crêt-d'Areuse et se dirigeant vers Boudry, quand survint à vive allure une grosse automobile d'un boucher de Bôle, pilotée par M. R. Celui-ci donna un violent coup de frein qui fit faire à son véhicule une magistrale embardée. L'auto se jeta en plein contre l'avant de la fourgonnette, puis rebondit sur une distance de cinquante mètres, pour s'arrêter contre un noyer.

Les deux conducteurs se tirèrent par miracle sans grand mal de la collision, mais les véhicules ont subi des dégâts très importants.

MARIN-ÉPAGNIER

Affaires scolaires

(c) La commission scolaire s'est réunie mercredi sous la présidence de M. M. Luder pour adopter le budget scolaire de 1953 qui représente 8779 fr. aux recettes et 39,196 fr. aux dépenses. La part de la commune est de 25,417 fr. pour l'enseignement primaire, 3000 fr. pour l'enseignement secondaire et 2000 fr. pour l'enseignement professionnel.

Les comptes des courses scolaires ont été approuvés. Pour renflouer le fonds des courses, une récupération de papier aura lieu au printemps, l'organisation d'une soirée ne pouvant pas être envisagée cette année.

La commission s'est encore préoccupée de la discipline et du renouvellement du mobilier scolaire qui se fera par étapes selon les disponibilités du fonds créé à cet effet.

SAINT-AUBIN - SAUGES

Une enquête de la sûreté sur différents vols

A la fin de la semaine dernière, la police de sûreté a procédé à des interrogatoires au sujet de vols d'argent commis dans l'immeuble de la poste, à Sauges.

Le buraliste postal, M. A. S., avait constaté qu'à plusieurs reprises des vols avaient été commis dans son appartement. Plainte fut déposée contre inconnu en mai dernier. Rien d'anormal ne survint jusqu'au début d'octobre, lorsque les locataires C. eurent la désagréable surprise de découvrir qu'il manquait 250 fr. dans leur caisse.

Les agents de la sûreté entendirent une autre locataire, Mme M., qui, après avoir cherché à détourner les soupçons sur une tierce personne, finit par avouer s'être introduite deux fois chez les époux C. pour y voler de l'argent. Mme M. nie, en revanche, avoir commis des vols au préjudice du buraliste postal.

La police de sûreté a transmis samedi son rapport au juge d'instruction qui décidera de la suite à donner à cette affaire.

A LA FRONTIÈRE

Un syndicat intercommunal pour l'équipement touristique du Mont-d'Or et du lac de Malbuisson

(c) Par arrêté préfectoral, la constitution d'un syndicat intercommunal d'études pour l'équipement touristique du Mont d'Or et du lac de Malbuisson a été autorisée.

A propos de la route de Suisse

(c) Une solution sera apportée, l'an prochain, à la question de la route de Mouthe aux Charbonnières (Suisse). Un nouveau projet a reçu l'accord du Conseil municipal. Les dépenses seront à la charge de la commune et de l'Etat, qui en subventionnera une très large part.

Une chasse qui peut coûter cher

(c) Chassant sans autorisation, des bûcherons ont été pris alors qu'ils détenaient deux chevreuils et des gélinottes. Ils utilisaient une arme introduite en fraude et profitaient du voisinage de la frontière pour faire une jolie provision de tabac suisse.

Naissances

Monsieur et Madame Gaston CLOTTU-BELET et leur fille Françoise ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et petit frère

Jean-François

26 octobre 1952

Rue Louis-Favre 27 Neuchâtel

VAL-DE-TRAVERS

Les projets de l'Association pour le développement économique

(sp) Le comité de l'Association pour le développement économique du Val-de-Travers s'est réuni jeudi soir à Môtiers, sous la présidence de M. L.-F. Lambelet, vice-président, et en présence du secrétaire et membre fondateur, M. Gaston Rub, de MM. Philippe Mayor (Môtiers), Edmond Jeanneret, caissier (Buttes), et Edmond André (Travers).

La fortune du groupement est de 4000 francs. Le comité, après avoir examiné diverses suggestions, a décidé de demander à quelques citoyens dévoués de différentes communes de bien vouloir collaborer. Un programme d'activité sera mis sur pied prochainement. Il y aura aussi lieu de désigner le nouveau président.

Le groupement souscrira à deux parts du capital de construction du téléski de Buttes.

L'Areuse en crue

(c) Les pluies abondantes de ces derniers jours ont fait sensiblement monter le niveau des rivières, en particulier de l'Areuse, dont le débit a atteint quarante mètres cubes/seconde.

Entre Fleurier et Môtiers, il y avait, à la fin de la semaine, quelques flaques d'eau dans les champs et si, jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'inondations à signaler, malgré l'abondance d'eau qui est tombée, cela provient des travaux de la correction de l'Areuse dans le bas-vallon, travaux qui, bien que non encore terminés, ont déjà des effets salutaires sur le régime de la rivière.

Dans la journée de dimanche, les cours d'eau avaient subi une légère décrue, la pluie ayant partiellement cessé et la température ayant fraîchi.

TRAVERS

Accrochage entre une moto et une auto

(c) Samedi, vers 18 heures, un jeune motocycliste de Travers, qui s'était rendu à la pharmacie, voulut reprendre la route dans la direction de Noiraigue. Au lieu d'obliquer à droite, il se dirigea directement sur la route cantonale où il fut accroché par une auto neuchâteloise venant de Couvet. Le jeune motocycliste a subi une commotion.

Les deux véhicules ont été endommagés.

Un automobiliste l'échappe belle

(c) Une auto, conduite par un habitant de Peseux et venant de Travers, arrivait au bas de Rosières, lorsque la lumière manqua. Le temps était très sombre. Un coup de frein fit sortir le véhicule de la route dans un champ, heureusement à côté d'un arbre.

Pas de dégâts, mais émotion compréhensible du conducteur.

Une nouvelle échelle pour les pompiers

(c) Samedi après-midi a eu lieu l'essai d'une nouvelle échelle mécanique de près de dix-huit mètres, en présence des officiers sapeurs et de délégués du Conseil communal et de la commission du feu.

Les essais ont donné toute satisfaction.

Un message d'Auvergne

(c) M. Barral, missionnaire, a parlé jeudi soir au temple de son œuvre intéressante d'évangélisation en Auvergne.

Son exposé était complété par quelques projections lumineuses et par des chants des « Joyeux compagnons » et de Mme Barral. MM. Borel, pasteur, et Matalan, de la « Jeune Eglise », prirent la parole.

Notre prochain feuilleton

Demain commencera dans nos colonnes la publication d'un nouveau feuilleton :

« Celle qu'on n'attend pas »

Ce très beau roman d'amour est dû à la plume de Mme Alix André dont nous avons déjà publié quelques récits dans notre journal. Nul doute que chacun prendra plaisir à lire cette captivante histoire.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en quatrième page.

SAINT-SULPICE

La rentrée des classes

(c) Les écoliers rentrent en classe aujourd'hui, après deux semaines de vacances, décidément trop humides pour les bergers.

Les longues périodes de remplacement pour service militaire ou pour raisons de santé ont pris fin ; les élèves recevront de nouveau l'enseignement de leurs instituteurs et institutrice habituels.

MOTIERS

Assemblée des cafetiers

(c) La section du Val-de-Travers des hôteliers, cafetiers et restaurateurs a tenu une assemblée générale mercredi après-midi, à l'Hôtel National, à Môtiers, sous la présidence de M. Jean-Louis Giroud, président.

Ma grâce te suffit.
II Cor. 12 : 9.

Monsieur Marcel Michel-Lebet ;
Monsieur et Madame Max Ita-Michel et leurs enfants Marcel et Francine, à Zoug ;
Monsieur et Madame Marcel Michel-Belet et leur fille Claudine à Pully ;
Monsieur Gottlieb Michel, à Lausanne ;
Monsieur et Madame François Michel, à Lausanne,
ainsi que les familles Lebet, Baud-Lebet, Baillods-Lebet, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Marie MICHEL-LEBET

enlevée brusquement à leur tendre affection après une grave maladie, dans sa 66me année.

Colombier, le 25 octobre 1952.

L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée,
Dès maintenant et à jamais.

Prière de ne pas envoyer de fleurs et de ne pas faire de visites. Suivant le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Culte au Crématoire de Neuchâtel, lundi 27 octobre 1952 à 16 heures.

Dieu est amour.

Monsieur Henri Charcouchet-Billieux, à Neuchâtel ;
Monsieur Léon Ducommun-Billieux, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur Jean Renaud-Billieux, à Neuchâtel, ses enfants, petits-enfants et les familles parentes,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Raoul SAGOT - dit - COSTE - BILLIEUX

leur cher beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 83me année.

Neuchâtel, le 26 octobre 1952.

Ma grâce te suffit.

L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 29 octobre, à 11 heures.

Domicile mortuaire : Hôpital Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Société cantonale neuchâteloise des vignerons, section F. C. T. A.,** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur

Albert ROUGEMONT

ancien président et membre dévoué de la société. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 28 octobre 1952 à 13 h. 30, à Saint-Aubin.

La Société des agents de la police cantonale neuchâteloise a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Fritz BARBEZAT

caporal de gendarmerie retraité

membre fondateur de la société.

Neuchâtel, le 25 octobre 1952.

La Section de Neuchâtel de la Société suisse des Commerçants a le regret de faire part du décès de

Madame Samuel BENKERT

mère de Monsieur Edgar Benkert et belle-sœur de Monsieur Pierre Benkert, membres actifs.

L'ensevelissement a eu lieu au Sépey.

Le Comité.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 25 octobre. Température: Moyenne: 11,5; min.: 10,3 ; max.: 12,4. Baromètre: Moyenne: 716,7. Eau tombée: 39,2. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: faible. Etat du ciel : Couvert. Pluie toute la journée.

26 octobre. — Température: Moyenne: 9,4; min.: 7,6; max.: 13,7. Baromètre: Moyenne: 720,9. Eau tombée: 3,0. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: modéré. Etat du ciel: variable. Couvert jusqu'à 9 heures. Ensuite nuageux ou clair. Pluie jusqu'à 8 h. 30. Averse à 13 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Niveau du lac du 24 octobre, à 7 h.: 429,62
Niveau du lac du 25 oct., à 7 h. : 429,65
Niveau du lac du 26 oct. à 7 h. : 429.74

Prévisions du temps. — Nord des Alpes: Ciel clair, plus tard augmentation de la nébulosité. Brouillards matinaux en plaine. Calme ou faible, vent du sud-ouest.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

Le travail fut sa vie.

Madame Pierre Ravier-Leblanc et ses filles, Pierrette, Bluette, Denise et Gisèle, à Bôle ;
Madame et Monsieur Florian Dubey-Ravier, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Georges Ravier, à Chavornay ;
Monsieur et Madame Claudy Ravier-Kupferschmidt et leur fils, à Bôle ;
Monsieur et Madame Emile Ravier-Frasse et leurs enfants, à Bôle ;
Madame et Monsieur Paul-Henri Troyon-Ravier, à Corcelles ;
Madame et Monsieur André Veuve-Ravier et leurs enfants, à Auvernier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre RAVIER

leur bien cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, que Dieu a repris subitement dans sa 55me année.

Bôle, le 24 octobre 1952.

Repose en paix.

L'ensevelissement aura lieu lundi 27 octobre, à 13 heures.

Départ du domicile à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Société de Prévoyance, section de Bôle,** a le regret d'informer ses membres du décès de

Monsieur Pierre RAVIER

L'ensevelissement aura lieu lundi 27 octobre 1952, à 13 heures.

Travaillez pour avoir, non la nourriture qui périt, mais celle qui demeure jusqu'à la vie éternelle.
Jean 6 : 27.

Madame et Monsieur Henri Gilomen-Wenger ;
Mademoiselle Louisette Gilomen ;
Monsieur et Madame Charles Wenger;
Monsieur et Madame Georges Wenger;
Monsieur et Madame Gaston Wenger et leur petite Nicole ;
Monsieur Georges-Henri Wenger et sa fiancée ;
Mademoiselle Jacqueline Cortési ;
Sœur Louise Schreyer,
les familles parentes et amies,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur bien chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie,

Mademoiselle

Jeanne WENGER

institutrice retraitée

que Dieu a reprise à Lui, après une très longue maladie, supportée avec un grand courage, à l'âge de 66 ans.

Peseux, le 25 octobre 1952.
(Rue de Corcelles 3)

Et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira.
Jean 8 : 32.

Et en ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus de rien.
Jean 16 : 23.

Versets choisis par la défunte.

Le culte aura lieu dans la plus stricte intimité.

L'enterrement, sans suite, aura lieu lundi 27 octobre 1952.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

Prière instante de ne pas faire de visites

Monsieur Numa Dubois, à Cortaillod ;
Monsieur Pierre-André Dubois, à Baden, et sa fiancée ;
Madame Oscar Simon-Bornoz et famille ;
les familles de feu Monsieur Henri Bornoz ;
Monsieur et Madame Edmond Bornoz et famille ;
Monsieur et Madame Louis Bornoz et famille ;
la famille de feu Madame Emile Cuénoud-Bornoz ;
Monsieur et Madame Marcel Fardel-Bornoz et famille ;
Monsieur Arnold Dubois et famille ;
Madame Frédéric Dubois et famille ;
Monsieur et Madame Auguste Favre-Dubois et famille ;
Madame Charles Junod-Dubois,
les familles alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Numa DUBOIS

née Georgine BORNOZ

leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 61me année, après une longue maladie supportée avec courage.

Cortaillod, le 25 octobre 1952.

Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.
Psaume 103.

L'enterrement, avec suite, aura lieu à Cortaillod, mardi 28 octobre 1952.

Culte pour la famille à 12 h. 20.

Départ du Petit-Cortaillod à 12 h. 45.

Culte au temple de Cortaillod à 13 h.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi.
Et maintenant la couronne de justice m'est réservée.
II Tim. 4 : 7-8.

Monsieur et Madame Louis Schneider-Tschumi, à Schwendi/Thoune ;
Madame et Monsieur Georges Sautereau-Schneider, à Paris ;
Monsieur Charly Umiker, à la Neuveville ;
Madame et Monsieur Marius Jolissaint-Umiker et leurs fillettes Arlette et Betty, à la Neuveville ;
Monsieur et Madame Paul Schneider-Kohler, à la Neuveville ;
Madame et Monsieur Emile Imbert-Schneider, à Paris,
ainsi que les familles Beauverd, Conrad, Naine, Wehrli, Imer, parentes et alliées,
ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur bien-aimée mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,

Madame veuve

Charles UMIKER-CONRAD

enlevée subitement à leur tendre affection, dans sa 76me année.

La Neuveville, le 25 octobre 1952.

La cérémonie funèbre aura lieu à la Blanche-Eglise, à la Neuveville.

Départ du domicile mortuaire, mardi 28 octobre 1952, à 14 heures.

Incinération à Bienne, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part